

La guerre en Europe et le combat pour le droit d'informer



Rapport annuel
des organisations partenaires
de la Plateforme du Conseil de l'Europe
pour renforcer la protection du journalisme
et la sécurité des journalistes

2023


**plateforme
pour la sécurité
des journalistes**

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

La guerre en Europe et le combat pour le droit d'informer

Rapport annuel 2023
des organisations partenaires
de la Plateforme du Conseil de l'Europe
pour renforcer la protection du journalisme
et la sécurité des journalistes

Les opinions exprimées dans cet ouvrage relèvent de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

La reproduction d'extraits (jusqu'à 500 mots) est autorisée, sauf à des fins commerciales, tant que l'intégrité du texte est préservée, que l'extrait n'est pas utilisé hors contexte, ne donne pas d'informations incomplètes ou n'induit pas le lecteur en erreur quant à la nature, à la portée et au contenu de ce texte.

Le texte source doit toujours être cité comme suit : « © Conseil de l'Europe, , année de publication ». Pour toute autre demande relative à la reproduction ou à la traduction de tout ou partie de ce document, veuillez vous adresser à la Direction de la communication, Conseil de l'Europe (F-67075 Strasbourg Cedex), ou à publishing@coe.int.

Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée au Secrétariat de la Plateforme pour la protection du journalisme (mediafreedom@coe.int).

Division de la production des documents et des publications (DPDP), Conseil de l'Europe.

Cette publication n'a pas fait l'objet d'une relecture typographique et grammaticale de l'Unité éditoriale de la DPDP.

Illustration de la couverture :
© Sergei Sreda Shutterstock

© Plateforme pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes
Conseil de l'Europe, février 2023.

Imprimé dans les ateliers
du Conseil de l'Europe.

Rapport rédigé par les organisations partenaires de la Plateforme du Conseil de l'Europe pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes.

Coordination éditoriale :

Jean-Paul Marthoz



Illustrations:

Cartooning for Peace

L'association Cartooning for Peace a été créée en 2006 à l'initiative de Kofi Annan, prix Nobel de la paix et ancien Secrétaire Général des Nations Unies, et du dessinateur de presse Plantu.

Actuellement présidé par le dessinateur de presse français Kak, Cartooning for Peace est un réseau international de dessinateurs déterminés à promouvoir, par le langage universel du dessin de presse, la liberté d'expression, les droits humains et le respect mutuel entre des populations de différentes cultures ou croyances.

Table des matières

RECOMMANDATIONS	5
INTRODUCTION	8
IMPACT DE L'INVASION DE L'UKRAINE PAR LA RUSSIE SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE	24
BÉLARUS	32
AGRESSIONS PHYSIQUES, HARCÈLEMENT ET CAMPAGNES D'INTIMIDATION	36
IMPUNITÉ	43
DÉTENTIONS, ARRESTATIONS ET POURSUITES PÉNALES	48
ASPAP ET ACTIONS JUDICIAIRES ABUSIVES CONTRE DES JOURNALISTES	57
LÉGISLATION RESTRICTIVE	65
MÉDIAS DE SERVICE PUBLIC	70
APPROPRIATION DES MÉDIAS	73
SURVEILLANCE ET LOGICIELS ESPIONS	76
SECTIONS INSTITUTIONNELLES	82
Conseil de l'Europe	82
Union européenne	87

Organisations partenaires de la Plateforme pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes



FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES JOURNALISTES
<http://europeanjournalists.org>



FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES
<http://www.ifj.org>



ASSOCIATION DES JOURNALISTES EUROPÉENS
<http://www.aej.org>



ARTICLE 19
<http://www.article19.org>



REPORTERS SANS FRONTIÈRES
<https://rsf.org>



COMITÉ POUR LA PROTECTION DES JOURNALISTES
<https://cpj.org>



INDEX ON CENSORSHIP
<https://www.indexoncensorship.org>



INTERNATIONAL PRESS INSTITUTE
<http://ipi.media/>



INTERNATIONAL NEWS SAFETY INSTITUTE
<http://newssafety.org>



THE RORY PECK TRUST
<https://rorypecktrust.org>



UNION EUROPÉENNE DE RADIO-TÉLÉVISION
<https://www.ebu.ch>



PEN INTERNATIONAL
<http://www.pen-international.org>



EUROPEAN CENTRE FOR PRESS & MEDIA FREEDOM
www.ecpmf.eu



FREE PRESS UNLIMITED
www.freepressunlimited.org



JUSTICE FOR JOURNALISTS
<https://jfj.fund>

Recommandations

Au Conseil de l'Europe

■ Adopter la recommandation sur les actions stratégiques contre la participation aux affaires publiques (ASPAP) d'ici 2024, puis en faciliter et suivre la mise en œuvre dans les États membres.

■ En s'appuyant sur la Recommandation CM/Rec(2016)4 et sur le guide de mise en œuvre, dresser une liste des mesures juridiques et pratiques à prendre en priorité pour protéger la sécurité des journalistes et le journalisme ; cette liste aura pour objectif d'orienter les États membres dans l'élaboration de leurs plans d'action nationaux et dans l'organisation de campagnes sur la sécurité des journalistes, en mettant l'accent sur la réforme du maintien de l'ordre public et des procédures judiciaires afin d'éliminer l'impunité.

■ Encourager les États membres à prendre des mesures afin de répondre aux préoccupations des groupes de défense et de la société civile et les réformes recommandées par ces derniers, notamment lors des phases de planification et de mise en œuvre de la prochaine campagne du Conseil de l'Europe sur la sécurité des journalistes.

■ Effectuer à intervalles réguliers un état des lieux des médias de service public au sein des États membres, et vérifier en particulier si ces médias bénéficient d'une autonomie éditoriale et institutionnelle et si leur financement est stable, adéquat et transparent.

Aux États membres du Conseil de l'Europe

■ Prendre des mesures efficaces pour assurer la protection de journalistes visés par des menaces imminentes de violences physiques, et mettre en place des recours permettant aux journalistes et aux acteurs des médias de signaler des abus commis par des fonctionnaires d'État ou des agents publics et de demander réparation.

■ Adopter des plans d'action nationaux pour la sécurité des journalistes et mobiliser les ressources nécessaires à leur mise en œuvre.

■ Mettre en place des mécanismes permettant de déclencher une protection d'urgence en s'inspirant des bonnes pratiques telles que le mécanisme Persveilig, aux Pays-Bas, ou le système italien de protection policière pour les professionnels des médias qui font l'objet de menaces graves émanant de groupes criminels organisés.

■ Réviser les lois, les politiques publiques et les pratiques, en tenant particulièrement compte des ASPAP, et adopter une législation anti-ASPAP exhaustive : prévoyant le rejet rapide des actions en justice vexatoires ou abusives ; imposant la charge de la preuve au demandeur ; protégeant les journalistes et autres acteurs des médias face aux sanctions excessives ou disproportionnées ; limitant le plus possible le préjudice subi par les victimes d'ASPAP ; et imposant des sanctions dissuasives aux personnes qui engagent des ASPAP.

■ Mettre en œuvre les normes du Conseil de l'Europe garantissant l'indépendance et la pérennité aux médias de service public (MSP), et instaurer un dialogue régulier avec les MSP et autres acteurs concernés au sujet du respect de ces garanties.

■ Mettre en place des mécanismes internes pour veiller à ce que les alertes reçoivent systématiquement une réponse et bénéficient d'un suivi se traduisant notamment par l'adoption de mesures réparatrices efficaces, l'objectif consistant à améliorer significativement le taux et la qualité des réponses ainsi que le taux de résolution des alertes.

Aux institutions de l'Union européenne

■ Veiller à l'adoption de la Législation européenne sur la liberté des médias (EMFA) et s'assurer qu'elle : contienne des dispositions efficaces contre l'ingérence extérieure et qu'elle protège l'indépendance éditoriale des médias ; décrive le rôle et les compétences des organes de régulation indépendants ; régit la transparence des structures de propriété et des dispositions contre la concentration des médias ainsi que l'allocation stable de ressources aux médias de service public.

■ S'assurer que le projet de directive de l'UE contre les ASPAP qui est en cours d'examen aura un champ d'application étendu et énoncera des dispositions fermes ; et faire de l'adoption d'une législation efficace une priorité.

■ Renforcer l'impact du rapport de la Commission européenne sur l'État de droit en intensifiant la coordination et la communication avec

les organisations de la société civile et en incluant des recommandations mesurables susceptibles de servir de critères de référence pour évaluer l'amélioration de la situation dans les États membres de l'UE.

■ La Commission européenne devrait chercher à promouvoir et assurer la visibilité et la reconnaissance des mesures positives prises par les États membres de l'UE conformément à la Recommandation sur la protection, la sécurité et l'autonomisation des journalistes, ainsi qu'à rappeler à l'ordre les États membres dont les mesures ont été inefficaces.

■ Veiller à ce que le Règlement établissant des règles en vue de prévenir et de combattre les abus sexuels sur enfants protège et garantisse le chiffrage comme un droit fondamental des journalistes.

■ Les États membres de l'UE devraient mener une enquête approfondie sur tous les signalements indiquant que le logiciel Pegasus a servi à surveiller des journalistes, et prévoir des recours pour les journalistes qui ont été ciblés ainsi qu'une réparation.

Introduction

Une guerre contre le journalisme

■ L'année 2022 s'est caractérisée par la résurgence de la guerre. Et dans certaines régions d'Europe, il s'est aussi agi d'une guerre contre le journalisme. Depuis que la Russie a lancé contre l'Ukraine une agression non provoquée, au moins douze journalistes et professionnels des médias ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions et 21 ont été blessés.

■ L'agression de la Russie a des conséquences sans précédent à l'échelle internationale et européenne. Lors de l'Assemblée générale des Nations Unies du 2 mars, 141 pays – une écrasante majorité – ont condamné par vote l'invasion russe. Le 7 mars, le statut de membre du Conseil des NU des droits de l'homme de la Russie a été suspendu.

■ Les institutions européennes ont réagi rapidement à l'invasion de l'Ukraine et adopté des mesures fortes contre l'agresseur. La Russie a été exclue du Conseil de l'Europe le 16 mars. Le 2 mars, l'Union européenne a établi une première série de vastes sanctions, et la Commission a annoncé le même jour qu'elle suspendait les droits de radiodiffusion de RT et Sputnik, deux médias propriété de l'État russe, au sein de l'UE¹. Le 25 mai, le Conseil exécutif de l'Union européenne de radio-télévision (UER) a suspendu ses membres russes.

1. Conseil de l'Union européenne: l'UE impose des sanctions aux médias publics RT/Russia Today et Sputnik, qui diffusent dans l'UE, Communiqués de presse, 2 mars 2022 <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2022/03/02/eu-imposes-sanctions-on-state-owned-outlets-rt-russia-today-and-sputnik-s-broadcasting-in-the-eu/>

■ Plus de 11 000 journalistes ont été accrédités par les autorités ukrainiennes pour couvrir l'invasion du pays par la Russie. Couvrir la guerre s'avère extrêmement dangereux pour les journalistes, confrontés à des bombardements aveugles et des frappes ciblées contre les infrastructures de radiodiffusion et de communication, subissant des coupures de courant longues et fréquentes, et exposés à être pris pour cibles et capturés dans les zones occupées par la Russie. Les salles de rédaction ont mis en place des protocoles de sécurité stricts pour leurs journalistes et reporters déployés en Ukraine. Comme l'Ukraine a instauré la loi martiale et fait du secret militaire une priorité, très peu de correspondants de guerre ont été autorisés à se rendre sur les différentes lignes de front, et ceux qui l'ont été doivent être particulièrement prudents car les forces russes se montrent très hostiles à l'égard des journalistes. « Je conseille à quiconque se rend sur le front de ne porter aucun signe d'appartenance à la presse », a déclaré le journaliste français chevronné Patrick Chauvel².

■ Alors que la guerre s'installait, les organisations internationales de journalistes et de défense de la liberté de la presse se sont mobilisées pour soutenir les journalistes et reporters, ukrainiens et étrangers, en leur fournissant une aide humanitaire, des équipements de sécurité ainsi que des générateurs afin que les salles de rédaction puissent travailler malgré les coupures de courant causées par les explosions. Elles ont enquêté sur les meurtres de journalistes et déposé des plaintes pour non-respect du droit international humanitaire auprès de la Cour pénale internationale de La Haye. Elles ont également apporté leur soutien aux procédures de demande d'asile, en particulier pour des journalistes russes. Les organisations partenaires de la Plateforme ont condamné les menaces que l'agression perpétrée par la Russie contre l'Ukraine fait peser sur la vie et sur la sécurité des journalistes, et elles ont décidé de continuer à enregistrer toutes les attaques ciblant des journalistes et autres actes visant à entraver la couverture de la guerre, de rendre public ces actes susceptibles de constituer des crimes de guerre, et d'afficher leur soutien à l'égard de tous les journalistes soucieux d'informer honnêtement le public au sujet du déroulement de la guerre. Même si elle n'est plus membre du Conseil de l'Europe, les organisations partenaires se sont engagées à continuer de suivre l'évolution de la situation de la liberté de la presse en Russie ainsi que les attaques dont les journalistes sont victimes dans ce pays.

En Russie, l'invasion s'est accompagnée d'une répression brutale contre le journalisme indépendant

2. Raconter la guerre, Assises européennes du journalisme, Bruxelles, 23 novembre 2022 <https://www.journalisme.com/les-assises-2021/programme-de-la-1ere-edition-des-assises-europeennes-du-journalisme/>

■ En Russie, l'invasion s'est accompagnée d'une répression brutale contre le journalisme indépendant. Peu avant l'invasion, début février, les autorités russes avaient interdit au radiodiffuseur Deutsche Welle d'émettre³. Après l'invasion, les autorités ont imposé une censure totale sur la couverture de la guerre, qu'elles ont officiellement qualifiée d'« opération militaire spéciale », tout écart par rapport au discours officiel étant passible de sanctions pénales. Les journalistes indépendants risquent jusqu'à 15 ans de prison s'ils s'écartent de la ligne officielle. Une propagande grossière, déshumanisante et belliciste, l'incitation à la haine et la désinformation ont alors envahi l'espace médiatique sous contrôle étatique de la Russie.

■ Les derniers médias indépendants ont été interdits, ont fait faillite ou ont quitté le pays. Des centaines de journalistes russes ont choisi de s'exiler et d'informer le public sur leur pays en guerre depuis l'étranger. La répression s'est même abattue sur le co-lauréat du prix Nobel de la paix 2021, Dmitry Muratov, qui a été contraint de suspendre les activités de Novaya Gazeta après une trentaine d'années d'un journalisme combatif. Les autorités russes ont pris le contrôle des plateformes internet et des moteurs de recherche. Au cours des six premiers mois du conflit, « près de 7 000 sites web ont été bloqués en Russie, notamment ceux de grands médias indépendants et d'organisations de défense des droits humains », a écrit la BBC en novembre, citant l'estimation d'une ONG de protection des droits numériques, Roskomsvoboda⁴. Des mesures tout aussi draconiennes ont été prises dans les territoires ukrainiens annexés, où les forces d'occupation ont mis en place des médias favorables à Moscou ainsi que des antennes du Syndicat russe des journalistes, ce qui a eu pour effet de chasser tous les organes médiatiques ukrainiens et de forcer tous les journalistes à se plier aux diktats du Kremlin en matière d'information. Moscou a refusé l'entrée sur ces territoires à de nombreux journalistes étrangers, parmi lesquels 29 ressortissants du Royaume-Uni travaillant notamment pour la BBC, Channel 4 et The Guardian⁵.

3. *Russian Foreign Ministry: DW to close Moscow Bureau, Deutsche Welle*, 3 février 2022 <https://corporate.dw.com/en/russian-foreign-ministry-dw-to-close-moscow-bureau/a-60650601> (en anglais uniquement)

4. *Ukraine war: Russians kept in the dark by Internet search, BBC Monitoring*, 11 novembre 2022 <https://www.bbc.com/news/world-europe-63246153> (en anglais uniquement)

5. *Russia-Ukraine war: Some of UK's top journalists barred from Russia*, 14 juin 2022 <https://www.bbc.com/news/world-europe-61796070> (en anglais uniquement)



Kazanovsky (Ukraine) / Cartooning for Peace

Une dégradation de la situation que rien n'arrête

■ La guerre que la Russie mène en Ukraine s'est déclenchée dans un contexte de dégradation constante de la liberté de la presse sur tout le continent. En 2022, la Plateforme a publié 289 alertes concernant 37 pays, des chiffres comparables à ceux de 2021, où 282 alertes avaient été enregistrées. La réaction des États membres à ces alertes était symptomatique de la crise persistante: 48 alertes ont reçu une réponse, soit un taux de réponse dérisoire de 16 %, et 13 d'entre elles étaient considérées comme « résolues » à la fin de l'année. Les organisations partenaires se sont déclarées consternées par ces chiffres, qui jettent un doute sur la détermination des États membres à dûment respecter leurs obligations au titre du Statut du Conseil de l'Europe et de la Convention européenne des droits de l'homme⁶.

■ Hormis les journalistes qui ont perdu la vie dans l'exercice de leur métier sur le théâtre de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, la Plateforme a enregistré le décès d'un journaliste (Güngör Arslan, en Türkiye) dans l'exercice de son métier hors d'une zone de guerre, contre quatre l'année précédente.

6. Les 15 organisations partenaires qui participent aux activités de la Plateforme ont élaboré ce rapport annuel conjointement. Chaque organisation partenaire se réserve le droit de procéder à sa propre appréciation de tout problème ou cas.

En outre, il y a eu moins d'alertes concernant des faits de violence et menaces lors de manifestations de rue, dans la mesure où les protestations contre les mesures de lutte contre la Covid ont cessé. Il est toutefois arrivé à plusieurs reprises que des journalistes qui couvraient des actions de désobéissance civile et de protestation liées au changement climatique soient traités comme des délinquants par les forces de police⁷ ou menacés et attaqués par les personnes qui faisaient l'objet de leurs reportages⁸.

■ Les campagnes de harcèlement et de diffamation en ligne et hors ligne se sont poursuivies sans relâche car aussi bien des individus que des personnalités publiques ont tenté d'intimider les journalistes et de les empêcher de couvrir des sujets sensibles. Parallèlement, le dénigrement des médias et le harcèlement de masse en ligne, qui instaurent un environnement et des conditions où la violence contre la presse est légitimée, sont une préoccupation majeure. Les mensonges selon lesquels les journalistes sont complices – ou otages – de « l'élite » ou sont affiliés à une « presse mensongère » continuent d'alimenter des formes d'hostilité susceptibles de conduire à tout moment à du harcèlement et de la violence.

*Au total, fin 2022, 127 journalistes
étaient emprisonnés en Europe*

■ Les facteurs qui favorisent la violence contre la presse n'ont pas fondamentalement changé. Les organisations criminelles n'ont pas renoncé à leurs activités ; la corruption, la polarisation, le populisme n'ont pas reculé, et dans certaines régions d'Europe, l'autoritarisme répressif de certains États n'a pas été ébranlé. Un indicateur clé de la dégradation constante de la situation a été le nombre de journalistes emprisonnés, qui a connu une augmentation de 60 % par rapport à 2021. Au total, fin 2022, 127 journalistes étaient emprisonnés en Europe, Bélarus compris⁹.

■ En raison de la répression qui s'abat en Russie et de l'invasion russe de l'Ukraine, aider nos confrères et consœurs à obtenir l'asile constitue un défi majeur. Des journalistes russes fuyant la répression se sont retrouvés confrontés

7. *Points of Order*, volume 722, débat du mercredi 9 novembre 2022 <https://hansard.parliament.uk/Commons/2022-11-09/debates/58D65132-6AD9-40EE-8F9E-7A82CD6DACE5/PointsOfOrder#contribution-11A0825E-2DEA-4C35-8F98-7E4D4EEC105A> (en anglais uniquement)
8. Alerte « Deux journalistes de France 3 agressés par des agriculteurs » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638129>
9. Plateforme pour la sécurité des journalistes : <https://fom.coe.int/fr/listejournalistes/detentions> ; Fédération européenne des journalistes (chiffres incluant le Bélarus) <https://europeanjournalists.org/blog/2022/12/31/124-journalists-to-spend-new-years-eve-in-prison-in-europe/>

à des obstacles administratifs¹⁰, et parfois à la méfiance dans leurs nouveaux pays de résidence. En Lettonie, la licence de TV Rain, un média en exil, a été annulée au motif que la chaîne aurait enfreint des lois lettones et serait favorable à Moscou dans ses reportages sur la guerre de la Russie contre l'Ukraine, ce dont le média s'est défendu¹¹. Fin décembre, TV Rain s'était vu accorder par le régulateur néerlandais des médias une licence de télédiffusion de cinq ans.

■ Se trouver à l'étranger n'a pas constitué une protection infaillible face aux moyens dont disposent les ennemis de la presse libre. Le 12 juin, les autorités françaises ont déjoué une tentative d'assassinat contre le blogueur azerbaïdjanais Mahammad Mirzali, qui vit en exil à Nantes. Il avait été placé sous protection policière 24 heures sur 24 depuis des agressions subies en 2020 et en 2021¹². En Suède, le journaliste en exil Ahmet Dönmez a été passé à tabac en mars dernier par des agresseurs non identifiés¹³. En septembre et en octobre, un grand quotidien turc a publié des articles révélant l'endroit où se trouvaient trois journalistes turcs en exil et les dépeignant comme des criminels en fuite¹⁴.

■ Dix ans après que les Nations Unies ont proclamé le 2 novembre Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes, la plupart des agresseurs et leurs commanditaires continuent d'échapper à la justice. En 2022, aucune alerte relevant de l'impunité pour le meurtre de journalistes commis ces dernières années n'a pu être considérée comme « résolue » sur la Plateforme. À Malte, dans l'affaire emblématique du meurtre de la journaliste d'investigation Daphne Caruana Galizia, les deux tueurs à gage ont été condamnés à une peine de prison, mais le procès du cerveau présumé de l'assassinat et des personnes qui ont fourni les explosifs n'a toujours pas abouti¹⁵. Le Gouvernement maltais n'a pas appliqué de bonne foi les recommandations de la commission d'enquête publique qui avait été mise en place après la mort de la journaliste et qui avait conclu que l'État devait endosser la responsabilité de cet assassinat car il avait créé les conditions de l'impunité ayant conduit à ce meurtre.

10. *Forced into exile by Putin's war, Russian journalists are rebuilding their lives in Riga*, Reuters Institute, 20 mai 2022 <https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/news/forced-exile-putins-war-russian-journalists-are-rebuilding-their-lives-riga> (en anglais uniquement)

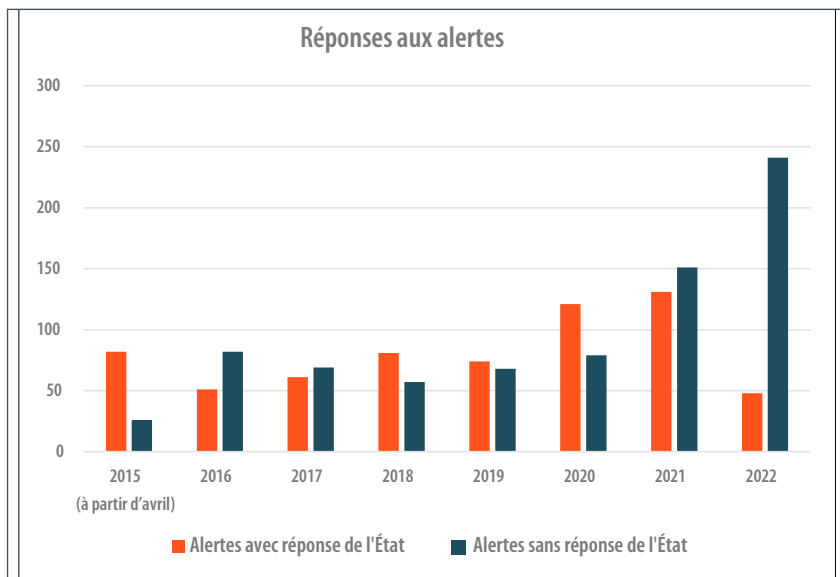
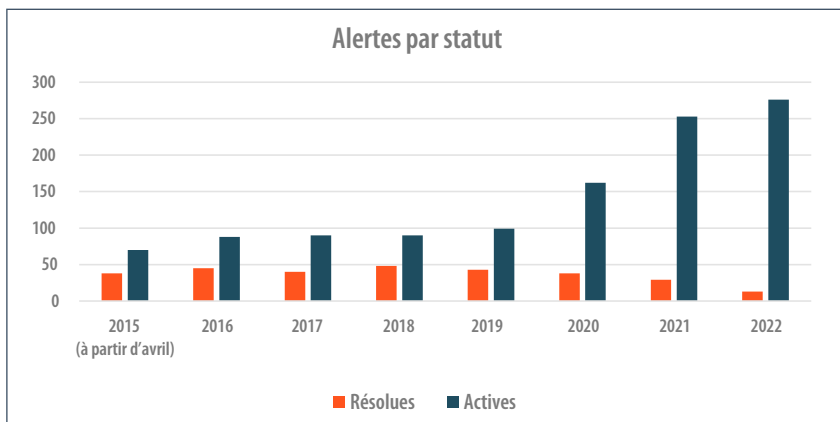
11. Alerte « La licence de diffusion lettone de la chaîne russe Dozhd TV révoquée », <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638316>

12. Alerte « Tentative d'assassinat présumée du blogueur azéri en exil Mahammad Mirzali », <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637691>

13. Alerte « Le journaliste turc en exil Ahmet Dönmez agressé en Suède », <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637308>

14. Alerte « Daily Sabah révèle la localisation de journalistes exilés », <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638138>

15. Alerte « La journaliste d'investigation Daphne Caruana Galizia tuée dans l'explosion d'une voiture piégée », <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/29768461>



La sécurité nationale

■ Le climat « d'État de guerre » qui s'est instauré en Europe au lendemain de l'agression de l'Ukraine par la Russie – la guerre hybride et les effets négatifs des stratégies de désinformation que déploient des États hostiles ont suscité en Europe des craintes légitimes pour la sécurité : ces facteurs sont en effet considérés comme autant de menaces directes pour la démocratie et l'intérêt national. Cependant, ils servent aussi d'arguments aux gouvernements qui sont enclins à restreindre excessivement le droit des journalistes d'informer le public sur des questions qu'ils estiment relever de la sécurité nationale.

■ Au Royaume-Uni, les pouvoirs publics ont déposé un projet de loi sur la sécurité nationale, qui est présenté comme un outil essentiel pour « assurer la sécurité de la population de ce pays »¹⁶. Les organisations de défense de la liberté de la presse y ont toutefois décelé des sources majeures de préoccupation. Si elles estiment que « l'importance de la sécurité nationale en ces temps d'instabilité mondiale est quelque chose que nous pouvons tous comprendre », elles mettent pourtant en garde contre « l'effet dissuasif que la nouvelle loi aura sur le journalisme d'investigation »¹⁷ ; en effet le texte permet de poursuivre en justice pour espionnage ou ingérence étrangère les journalistes qui reçoivent une aide financière ou tout autre type d'aide provenant de l'étranger. Cela pourrait dissuader des journalistes de divulguer des abus commis par des responsables et faire obstacle à un journalisme efficace d'utilité publique et à des enquêtes internationales collaboratives. Le projet de loi a été critiqué en raison de sa formulation vague et trop générale ; il ne prévoit aucune mesure de défense de l'intérêt public ni aucune garantie efficace pour la protection des journalistes, des professionnels des médias et des lanceurs d'alerte.

■ Par ailleurs, en application de la loi américaine de 1917 relative à l'espionnage, la sécurité nationale a été l'un des motifs invoqués pour demander à Londres l'extradition de Julian Assange. En juin 2022, Priti Patel, qui était alors ministre de l'Intérieur, a approuvé l'extradition d'Assange vers les États-Unis, et ce en dépit d'un appel concerté des organisations de défense de la liberté des médias et des institutions de protection des droits humains, notamment la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Dunja Mijatović, à ne pas l'extrader dans la mesure où les répercussions de la décision en termes de droits humains n'avaient pas été dûment examinées¹⁸.

■ Au Danemark, l'Unité anti-criminalité de la police nationale a convoqué au moins sept journalistes spécialisés dans le domaine de la sécurité nationale en qualité de témoins dans une enquête sur des fuites d'informations classifiées. Ces convocations sont intervenues peu après que des responsables du renseignement danois avaient sérieusement mis en garde, en décembre 2021, les trois principaux médias danois contre la publication de secrets d'État^{19 20}.

16. *National Security Bill reaches last stage in the House of Commons* <https://www.gov.uk/government/news/national-security-bill-reaches-last-stage-in-the-house-of-commons> 16 novembre 2022 (en anglais uniquement)

17. Martin Bright, « Journalism is at risk from the National Security Bill. We're fighting back », *Open Democracy*, 8 novembre 2022 <https://www.opendemocracy.net/en/national-security-bill-investigative-journalism-public-interest/> (en anglais uniquement)

18. Commissaire aux droits de l'homme : la Commissaire appelle le Gouvernement britannique à ne pas extraditer Julian Assange, lettre du 18 mai 2022 <https://www.coe.int/fr/web/commissioner/-/commissioner-calls-on-uk-government-not-to-extradite-julian-assange>

19. *World Association of News Publishers "World's Press Alarmed by Chilling Effect on Danish Press Freedom"* <https://wan-ifra.org/2021/12/worlds-press-alarmed-by-chilling-effect-on-danish-press-freedom/> 14 décembre 2022 (en anglais uniquement)

20. Alerte « Les services de renseignement mettent des médias en garde contre la publication d'informations classifiées » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107636699>



Amorim (Brésil) / Cartooning for Peace

Surveillance

■ En 2020, le projet Pegasus, l'un des projets transnationaux d'investigation journalistique les plus ambitieux (dont la coordination était assurée par Forbidden Stories avec l'assistance du *Security Lab* d'Amnesty International) a révélé qu'un logiciel espion avait servi à surveiller les communications de plusieurs journalistes à leur insu. Depuis, la presse est sur ses gardes car les outils de surveillance sont de plus en plus sophistiqués et difficiles à détecter.

■ Même si les gouvernements et institutions des pays européens ont promis de réprimer la surveillance illégale, de nouvelles affaires ont éclaté, notamment en Grèce, où l'agence nationale du renseignement aurait utilisé un nouveau logiciel espion, Predator, pour espionner des journalistes²¹. L'Espagne a elle aussi été accusée de se servir d'un logiciel espion pour surveiller des journalistes et responsables politiques catalans. La situation a pris une tournure inquiétante lorsque des barbouzes se sont servis de journalistes comme porte d'accès à l'espionnage d'autres personnes, les croyant moins avertis en informatique et donc plus vulnérables aux intrusions électroniques : ce problème illustre bien l'urgence à sensibiliser de manière efficace la communauté des journalistes aux questions et aux protocoles de sécurité numérique.

21. Alerte « Nombreux journalistes et propriétaires de médias grecs apparemment ciblés par le logiciel espion Predator » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638176>



Tjeerd Royaards (Pays-Bas) / Cartooning for Peace

Fausse information et désinformation

■ La désinformation est une menace pour le journalisme : non seulement elle donne de l'ampleur aux théories conspirationnistes et éclipse les informations dignes de ce nom, mais elle fait également régner un climat de méfiance et de dénigrement systématique des médias, ce qui peut créer des situations dans lesquelles les journalistes sont victimes de harcèlement, voire d'agressions physiques violentes.

■ En mars 2022, une commission spéciale du Parlement européen a publié un rapport sur « l'ingérence étrangère dans l'ensemble des processus démocratiques de l'Union européenne, y compris la désinformation »²² ; il en ressort que la Russie, la Chine et d'autres acteurs étrangers se servent de l'information comme d'une arme.

■ Après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, l'UE a qualifié la désinformation orchestrée par le Kremlin « d'outil opérationnel dans son agression contre l'Ukraine. Il s'agit également d'une menace importante et directe pour l'ordre et la sécurité publics de l'Union ». L'UE a suspendu les activités de diffusion de RT/Russia Today et Sputnik au sein de l'UE, jusqu'à ce qu'elles " cessent de

22. Parlement européen : *EU must prepare better to fight off foreign interference and disinformation*, Communiqués de presse, 9 mars 2022 <https://www.europarl.europa.eu/news/en/press-room/20220304IPR24790/eu-must-prepare-better-to-fight-off-foreign-interference-and-disinformation> (en anglais uniquement)

mener des actions de désinformation et de manipulation de l'information contre l'UE et ses États membres »^{23 24}.

Certains pays ont invoqué de manière abusive et vague le concept de fausses informations pour museler le journalisme indépendant

■ Cette conscience accrue de la désinformation et des stratégies d'influence d'acteurs étrangers est la bienvenue mais certains pays ont invoqué de manière abusive et vague le concept de « fausses informations » pour museler le journalisme indépendant²⁵ alors même que les médias placés sous leur contrôle sont ceux qui alimentent massivement la « machine à désinformer ».



Bado (Canada) / Cartooning for Peace

23. Conseil de l'Union européenne : L'UE impose des sanctions aux médias publics RT/Russia Today et Sputnik, qui diffusent dans l'UE, Communiqués de presse, 2 mars 2022 <https://europa.eu/IfGpJKJ>
24. Fédération européenne des journalistes (FEJ) : *Fighting disinformation with censorship is a mistake* <https://europeanjournalists.org/blog/2022/03/01/fighting-disinformation-with-censorship-is-a-mistake/> (en anglais uniquement)
25. ECPMF : *International groups call on Turkey's parliament to reject the 'disinformation' bill as a tool of digital censorship*, 8 juin 2022 <https://www.ecpmf.eu/international-groups-call-on-turkeys-parliament-to-reject-the-disinformation-bill-as-a-tool-of-digital-censorship/> (en anglais uniquement)

Des ministères du contrôle

■ Plusieurs États européens ont eu recours à la justice afin de punir, intimider ou réduire au silence des journalistes. La Plateforme a publié 39 alertes à la suite de poursuites judiciaires fondées sur des allégations d'infractions pénales allant de la fraude au terrorisme. Le placement en détention provisoire a été employé pour intimider ou museler des journalistes.

■ Fin 2022, on dénombrait 95 journalistes placés en détention en Azerbaïdjan, Géorgie, Pologne et Russie, dans les territoires ukrainiens temporairement occupés par la Russie, en Türkiye et au Royaume-Uni. Le poids de la répression a pesé de manière particulièrement lourde sur les journalistes biélorusses (le pays n'était pas couvert par la Plateforme en 2022). Fin 2022, 32 journalistes biélorusses se trouvaient en prison sous le coup d'accusations fabriquées de toutes pièces ou reposant sur des motifs politiques.

■ Des États membres ont promulgué des lois qui restreignent la liberté d'expression et le journalisme indépendant. En Azerbaïdjan, les nouvelles règles d'enregistrement des journalistes, locaux ou étrangers, sont particulièrement intrusives, et la Türkiye, quant à elle, continue de recourir aux dispositions législatives prohibant les insultes à l'encontre du président ou la diffusion de « fausses informations ».

■ Dans de nombreux pays, la question de l'indépendance des médias de service public fait l'objet d'une bataille politique. Les gouvernements et les partis au pouvoir ne reculent devant rien pour contrôler ces médias, notamment en période électorale, en installant des alliés dans leurs conseils d'administration et des bini-bini dans leurs salles de rédaction, en fragilisant leur viabilité financière ou en s'arrogeant des pouvoirs de contrôle sur les organes de régulation de médias.

■ L'appropriation des médias obéit à la même logique. Les pouvoirs publics s'efforcent de transformer des médias publics ou privés en armes de propagande tout en instaurant de mauvaises conditions économiques et politiques pour les médias indépendants et en restreignant la liberté de publication sur les réseaux sociaux, souvent au prétexte de protéger la sécurité en ligne et de lutter contre le discours de haine, le terrorisme ou les « fausses informations ».

ASPAP et procès abusifs

■ Les menaces abusives d'action en justice et les actions stratégiques contre la participation aux affaires publiques (ASPAP) sont toujours aussi fréquentes et contribuent à créer un climat d'intimidation et de harcèlement juridique.

■ L'Italie a non seulement manqué de dépénaliser la diffamation, sa nouvelle coalition gouvernementale a donné sa bénédiction aux procédures judiciaires visant à faire taire ceux qui la critiquent. « Je suis convaincu que face à la diffamation, les condamnations au civil et au pénal sont la seule méthode que comprennent les éditeurs, les rédacteurs et les journalistes », a déclaré sans ménagement le nouveau ministre de la Défense Guido Crosetto²⁶. La nouvelle Première Ministre, Giorgia Meloni, a maintenu son action en justice contre le journaliste d'investigation italien Roberto Saviano, qui vit dans la clandestinité depuis la publication en 2006 de son livre « Gomorra », une enquête sur la Camorra napolitaine. Elle a déposé plainte contre lui en 2021 après qu'il l'a qualifiée, elle et Matteo Salvini, chef de la « Ligue », de « bâtards », leur reprochant vigoureusement leur position au sujet de l'immigration²⁷.

Institutions européennes

■ L'année 2022 a confirmé l'importance croissante des menaces qui pèsent sur la liberté de la presse et ce qu'elles signifient pour la défense de la démocratie, de l'État de droit et des droits humains.

■ Dix ans après le lancement du Plan d'action des NU sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, face aux meurtres de journalistes et à l'essor de l'illibéralisme parmi les États membres, les institutions européennes sont appelées à prendre des mesures fortes.

Le manque de célérité dans l'exécution de tant d'arrêts ayant force contraignante entache lourdement le bilan de l'Europe en matière de droits humains

■ Le Conseil de l'Europe s'est montré particulièrement préoccupé par la non-exécution dans certains États membres des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme dans des affaires concernant la liberté d'expression. Fin 2021, plus de 300 affaires de ce type étaient en attente d'exécution dans le cadre de la procédure de surveillance conduite par le Comité des Ministres, selon la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, Marija Pejčinović Burić²⁸. Le

26. Silvia Benedetti, « Italie : la présidente du Conseil, Giorgia Meloni, et le journaliste Roberto Saviano s'affrontent en justice », *Le Soir*, 14 novembre 2022 <https://www.lesoir.be/476946/article/2022-11-14/italie-la-presidente-du-conseil-giorgia-meloni-et-le-journaliste-roberto-saviano>

27. Alerte « Le journaliste Roberto Saviano poursuivi en diffamation » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637322>

28. Déclaration de la Secrétaire Générale : Journée de la liberté de la presse : les médias et les journalistes doivent être mieux protégés, 2 mai 2022 <https://www.coe.int/fr/web/portal/-/press-freedom-day-media-and-journalists-need-better-protection>

manque de célérité dans l'exécution de tant d'arrêts ayant force contraignante entache lourdement le bilan de l'Europe en matière de droits humains.

■ En 2022, le Conseil de l'Europe a adopté de nouvelles lignes directrices non contraignantes sur la lutte contre le discours de haine en ligne, la couverture médiatique équitable des campagnes électorales et la promotion d'un climat favorable à un journalisme de qualité, alors qu'un comité d'experts rédigeait une recommandation relative aux ASPAP. En 2023, le Conseil de l'Europe dévoilera les détails de la campagne qu'il prévoit de lancer afin d'encourager les États membres à mettre en œuvre la Recommandation CM/Rec(2016)4 du Comité des Ministres²⁹.

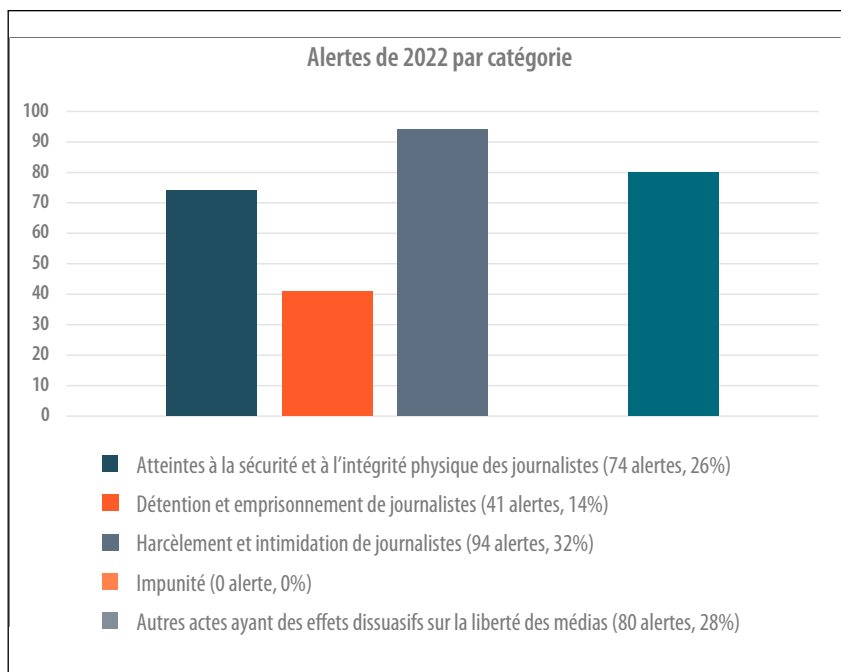
■ La Commission européenne s'est montrée active en 2022: une série d'initiatives visant à améliorer la liberté et le pluralisme des médias se sont concrétisées. Ses propositions de directive anti-ASPAP et sa Législation européenne sur la liberté des médias, dont le champ d'application est vaste, ont été saluées comme des avancées majeures face au dogme persistant selon lequel la liberté des médias est la chasse gardée des États membres. Les groupes de défense de la liberté de la presse ont toutefois regretté que la portée et l'ambition de ces textes soient limitées, et ils ont déclaré craindre la réaction, probablement négative, de certains États membres qui protègent jalousement leur souveraineté sur les questions concernant les médias. Les organisations partenaires ont en outre critiqué des projets susceptibles d'avoir des répercussions inattendues sur la liberté de la presse, notamment le Règlement sur le partage de preuves judiciaires entre États membres (le Règlement relatif aux injonctions européennes de production et de conservation de preuves électroniques) et le Règlement relatif aux abus sexuels sur enfants en ligne, qui, malgré les intentions déclarées, pourrait porter atteinte à la protection des sources des journalistes.

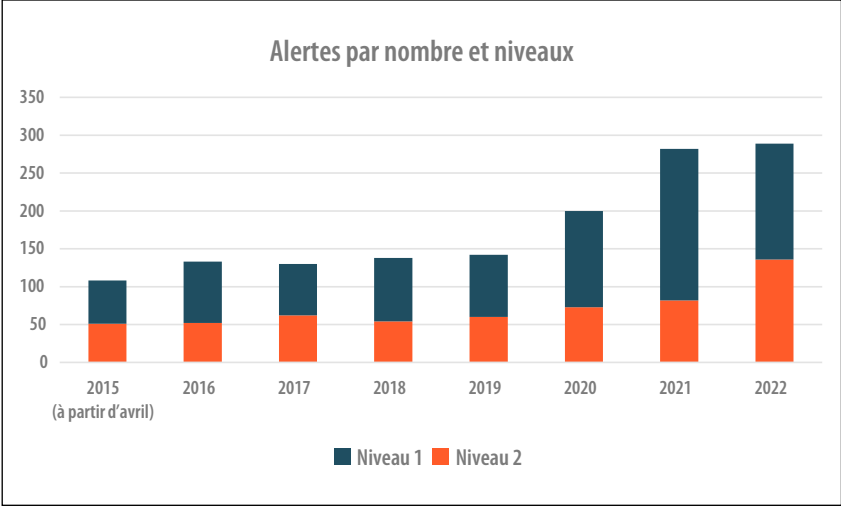
■ Face à des pouvoirs publics et une partie de l'opinion publique qui rejettent les principes et normes de la démocratie libérale et remettent en question le rôle et la légitimité d'un journalisme libre et indépendant, il est d'autant plus essentiel de protéger le rôle de « gardiens » que jouent les médias face à la corruption, aux abus de pouvoir et à la manipulation par la désinformation et la mésinformation. Le droit du public d'être informé par des médias libres, indépendants et pluralistes doit plus que jamais être garanti.

29. Comité des Ministres: Recommandation CM/Rec(2016)4 aux États membres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias, 13 avril 2016, document consultable à l'adresse https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectId=090000168064147b

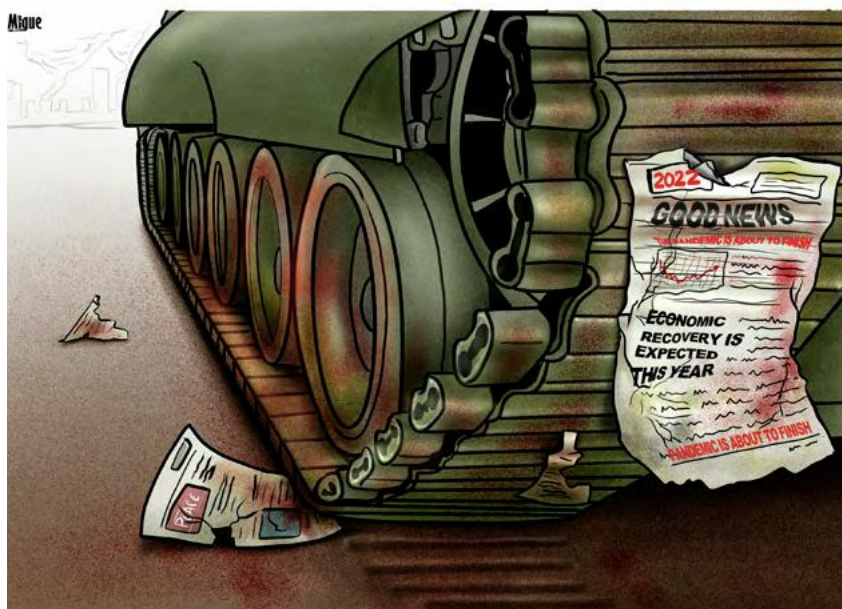
Les organisations partenaires comptent sur le Conseil de l'Europe pour faire respecter les obligations ayant force contraignante que ses États membres se sont engagés à respecter

■ L'heure est venue pour les dirigeants européens de répondre à l'urgence de la situation en adoptant des mesures urgentes et coordonnées au plus haut niveau politique, que ce soit à l'échelon national ou international. Les organisations partenaires comptent sur le Conseil de l'Europe pour renverser la tendance et faire respecter les obligations ayant force contraignante que ses États membres se sont engagés à respecter, aussi bien dans le domaine de la liberté d'expression que dans celui de la protection du journalisme et de la sécurité des journalistes.





Impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur la liberté de la presse



Migue (Cuba) / Cartooning for Peace

■ Selon l'adage, « la première victime d'une guerre, c'est la vérité » : le journalisme et la liberté de la presse se retrouvent pris au piège des filets de la censure et de la propagande. Après l'invasion de l'Ukraine, les autorités russes ont imposé les règles de censure les plus draconiennes et les plus intolérantes qu'ait connues l'Europe depuis la fin de la guerre froide. Le 4 mars, elles ont fait adopter par procédure accélérée les lois fédérales n° 32-FZ et 31-FZ, qui ont érigé en infractions pénales le journalisme indépendant sur la guerre

et l'opposition à la guerre³⁰. Ces textes ont interdit le recours à toute source d'information autre que les organes officiels de propagande pour informer le public au sujet de la guerre et ont imposé le terme « opération militaire spéciale » pour toute référence au conflit.

■ L'article 207.3 du Code pénal russe interdit « le fait de diffuser publiquement et intentionnellement de fausses informations au sujet des forces armées russes et de l'exercice de leurs prérogatives par les pouvoirs publics russes à l'étranger », une infraction passible d'une peine pouvant aller jusqu'à 15 ans d'emprisonnement. À la fin de l'année, au moins 17 professionnels des médias avaient été inculpés sur le fondement de cet article et cinq d'entre eux placés en détention. L'article 280.3 de ce même code introduit une peine pouvant aller jusqu'à 5 ans d'emprisonnement pour toute personne « discréditant publiquement l'armée russe ou l'exercice par les pouvoirs publics russes de leurs prérogatives pour défendre les intérêts de la Russie et de ses citoyens et pour maintenir la paix et la sécurité sur la scène internationale ». L'article 284.2 du Code pénal érige en infraction pénale, passible d'une peine pouvant aller jusqu'à trois ans de prison, le fait d'appeler à prendre des sanctions contre la Russie, ses citoyens ou ses entités légales.

■ Le 22 mars, la « loi sur la désinformation » a été étendue aux organes étatiques russes opérant à l'étranger, notamment le Président et son équipe ainsi que le Service fédéral de sécurité (FSB). Dans sa première version, ce texte punissait déjà le fait de diffuser des informations « socialement sensibles », par exemple sur la chute du taux de change du rouble, la hausse des prix, les épidémies et les catastrophes naturelles.

■ Le 6 avril, la Douma d'État a adopté une loi sur l'évocation publique du rôle joué par l'URSS, texte en application duquel « la dénégation de la mission humanitaire que poursuivait l'URSS en libérant les pays d'Europe » est passible de 15 jours de prison.

■ En vertu des amendements adoptés le 30 juin, le parquet général peut désormais suspendre en toute légalité un média ou empêcher son enregistrement sans avis préalable ni saisine du juge, pour publication d'informations considérées « fausses » ou « irrespectueuses à l'égard des autorités », « discréditant » les forces armées ou les organes de l'État, ou appelant à manifester ou à prendre des sanctions, ou encore pour propagande et apologie de « l'extrémisme ». En cas de récidive, la suspension extrajudiciaire peut être prolongée indéfiniment.

30. Committee to Protect Journalists: *Understanding the laws relating to 'fake news' in Russia* <https://cpj.org/2022/07/understanding-the-laws-relating-to-fake-news-in-russia/> (en anglais uniquement)

■ Une loi adoptée le 29 juin consolide la notion stigmatisante d'«agent étranger» et facilite l'emploi de cette dénomination. Plus de 250 organes médiatiques ont été bloqués en Russie et notamment des médias étrangers tels que la BBC, Voice of America, RFE/RL, ainsi que le site web de Novaya Gazeta Europe, qui avait été lancé par des journalistes en exil³¹. L'ONG Roskomsvoboda estime que plus de 7 000 sites ont été bloqués de fait par la censure militaire depuis le 24 février après qu'ils ont publié des articles concernant la guerre³².

■ Au moins 27 médias ont fermé ou ont suspendu leurs activités en Russie au cours des six premiers mois de la guerre selon OVD-Info³³. La chaîne de télévision Dozhd/TV Rain a été forcée de cesser d'émettre. Novaya Gazeta a cessé ses activités puis s'est vue retirer sa licence en septembre 2022. La station de radio et le site web Echo de Moscou ont été liquidés par le directoire. Plusieurs autres médias, dont Bloomberg et le New York Times³⁴, ont suspendu leurs activités. Le ministère russe des Affaires étrangères a annoncé la fermeture de l'antenne moscovite de la Deutsche Welle et la révocation de l'accréditation des journalistes de la Société Radio-Canada. L'autorité de régulation des médias, Roskomnadzor, a suspendu la version russe d'Euronews le 22 mars.

■ Les plateformes des réseaux sociaux Twitter, Facebook et Instagram restent bloquées. En octobre, la société Meta Platform Inc. (propriétaire de Facebook et d'Instagram) a été ajoutée sur la liste des organisations terroristes et extrémistes³⁵.

■ Les autorités russes ont ciblé le seul syndicat indépendant de journalistes : le Syndicat des journalistes et des travailleurs des médias (JMWU). Le 3 août 2022, le Tribunal du district Tagansky de Moscou a déclaré le JMWU coupable d'avoir prétendument « discrédité les forces armées russes », et le 14 septembre, sur requête du parquet de la ville de Moscou, le Tribunal municipal de Moscou a ordonné la liquidation du syndicat³⁶.

31. Justice for Journalists Risk Map <https://jff.fund/risk-map/> (en anglais uniquement)

32. Roskomsvoboda, 23 août 2022 <https://roskomsvoboda.org/post/polgoda-voyennoi-cenzury/> (en anglais uniquement)

33. OVD-Info: Summary of anti-war repressions. Six months of war <https://english.ovdinfo.org/summary-anti-war-repressions-six-months-war> (en anglais uniquement)

34. «The New York Times Pulls its News Staff from Russia», *The New York Times*, 8 mars 2022 <https://www.nytimes.com/2022/03/08/business/media/new-york-times-russia-press-freedom.html> (en anglais uniquement)

35. «Russia confirms Meta's designation as extremist», *BBC*, 11 octobre 2022 <https://www.bbc.co.uk/news/technology-63218095> (en anglais uniquement)

36. Alerte «Le Syndicat des Journalistes et des Travailleurs des Médias menacé de liquidation» <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637776>

Plus de 500 professionnels russes des médias ont quitté le pays en 2022

■ Au total, plus de 500 professionnels russes des médias auraient quitté le pays en 2022 selon une estimation de Proekt Media, un média russe indépendant spécialisé dans le journalisme d'investigation³⁷.

■ En septembre, des dizaines de journalistes ont été harcelés par la police alors qu'ils couvraient les manifestations qui ont suivi l'annonce d'une « mobilisation partielle »³⁸.

■ En Ukraine, au moins douze professionnels des médias ont trouvé la mort en 2022 alors qu'ils couvraient l'invasion russe de son voisin ukrainien, et 21 autres ont été blessés³⁹. Selon le Syndicat national des journalistes ukrainiens, 43 journalistes et professionnels des médias avaient été tués au 15 décembre, dont 22 journalistes qui avaient rejoint l'armée ukrainienne⁴⁰.

■ Le 26 février, le photojournaliste ukrainien Ihor Hudenko est décédé alors qu'il faisait un reportage à Kharkiv, une ville qui avait connu d'intenses combats durant les premiers jours de l'invasion⁴¹.

37. « How "offshore journalists" challenge Vladimir Putin's empire of lies », *The Economist*, 22 novembre 2022 <https://www.economist.com/europe/2022/11/22/how-offshore-journalists-challenge-vladimir-putins-empire-of-lies> (en anglais uniquement)

38. Reporters sans frontières : les journalistes visés par une répression violente et systématique lors des manifestations anti-mobilisation en Russie, 30 septembre 2022 <https://rsf.org/fr/les-journalistes-visés-par-une-répression-violente-et-systématique-lors-des-manifestations-anti>

39. Plateforme pour la sécurité des journalistes, page spéciale intitulée « Sécurité des journalistes et liberté de la presse après l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine » <https://fom.coe.int/fr/pagesspeciales/detail/1>

40. NSJU: depuis le début de l'agression à grande échelle lancée par la Russie contre l'Ukraine, 43 professionnels des médias ont trouvé la mort, 2 novembre 2022 <https://nsju.org/novini/vid-pochatku-povnomasshtabnoyi-rosijskoyi-agresiyi-v-ukrayini-zagynulo-43-medijnykamszhu/> (en ukrainien uniquement)

41. Alerte « Le photojournaliste ukrainien disparu Ihor Hudenko mort à Kharkiv » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637549>



Amorim (Brésil) / Cartooning for Peace

*En Ukraine, au moins douze professionnels des médias
ont trouvé la mort en 2022 alors qu'ils couvraient
l'invasion russe, et 21 autres ont été blessés*

■ Le 1^{er} mars, des missiles russes ont frappé la tour de radio et de télévision de Kiyv⁴², tuant un caméraman, Yevheniy Sakun, et infligeant des dégâts matériels à 32 chaînes de télévision ainsi qu'à plusieurs dizaines de stations de radio nationales. Les tours de transmission ont aussi été la cible de frappes de missiles russes dans plusieurs autres villes⁴³.

■ Le 13 mars, le reporter et documentariste américain Brent Renaud, qui était en mission pour Time magazine, a été tué⁴⁴ lorsque son véhicule a essuyé des tirs à un poste de contrôle dans la ville d'Irpin, à la périphérie de Kiyv.

42. Alerte « Le caméraman Yevheniy Sakun tué dans l'attaque au missile d'une tour de télévision » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637214>

43. Reporters sans frontières – Guerre en Ukraine : RSF saisit la Cour pénale internationale sur le bombardement de quatre tours de télévision par la Russie, 5 mars 2022 <https://rsf.org/fr/guerre-en-ukraine-rsf-saisit-la-cour-penale-internationale-sur-le-bombardement-de-quatre-tours-de>

44. Alerte « Le reporter U.S. Brent Renaud abattu près de Kiev, le journaliste Juan Arredondo blessé » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637270>

■ Le 14 mai, Pierre Zakrzewski, caméraman franco-irlandais au service de Fox News, et Oleksandra Kuvshynova, journaliste ukrainienne, ont trouvé la mort lors d'un reportage depuis Horenka, une ville proche de Kiyv. Le reporter de Fox News Benjamin Hall a été grièvement blessé dans l'attaque⁴⁵.

■ Le 23 mars, Oksana Baulina, journaliste russe pour le site d'investigation The Insider, a été tuée par un missile alors qu'elle couvrait le bombardement par les forces russes des zones résidentielles du quartier de Podilskyi à Kiyv⁴⁶.

■ Selon une enquête menée par RSF, le photojournaliste ukrainien Maks Levin, dont le corps a été trouvé le 1^{er} avril, a probablement été exécuté par des soldats russes le 13 mars, dans une forêt proche de Kiyv⁴⁷.

■ Le 30 mars, le documentariste lituanien Mantas Kvedaravičius a été tué après avoir été enlevé par des soldats russes trois jours avant sa mort, à Marioupol⁴⁸.

■ L'écrivain et membre du syndicat national des journalistes d'Ukraine Yevgeny Bal a été détenu à son domicile, près de Marioupol, et torturé dans sa cave par des militaires russes pendant trois jours. Après avoir été libéré, il est mort le 2 avril.⁴⁹

■ Le 13 avril, deux journalistes, Roman Nezhyborets et Zoreslav Zamoysky, ont été retrouvés morts respectivement à Yahidne et Bucha dans des circonstances jusqu'à présent indéterminées⁵⁰.

■ Le 30 mai, Frédéric Leclerc-Imhoff, reporter pour la chaîne d'information continue BFMTV, a été tué après qu'un véhicule blindé d'évacuation a subi le «feu ennemi» alors que les troupes russes pénétraient dans la périphérie de la ville de Sievierodonetsk⁵¹.

45. Alerte « Pierre Zakrzewski et Oleksandra Kuvshynova tués, Benjamin Hall blessé dans une attaque contre une équipe de Fox News » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637289>

46. Alerte « La journaliste russe Oksana Baulina tuée dans un bombardement russe sur Kiev » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637326>

47. Reporters sans frontières – Enquête exclusive de RSF sur la mort de Maks Levin : « Les informations et preuves collectées indiquent que ce journaliste ukrainien a été exécuté », 22 juin 2022 <https://rsf.org/fr/enquete-exclusive-de-rsf-sur-la-mort-de-maks-levin-les-informations-et-preuves-collectees>

48. Alerte « Le documentariste lituanien Mantas Kvedaravičius mort en Ukraine » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637389>

49. Alert « Le journaliste et écrivain Yevgeny Bal décède après avoir été torturé pendant trois jours par l'armée russe » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637451>

50. Alerte « Deux journalistes ukrainiens retrouvés morts à Bucha et Yahidne après le retrait des forces russes » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637442>

51. Alerte « Le journaliste français Frédéric Leclerc-Imhoff tué en Ukraine » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637614>

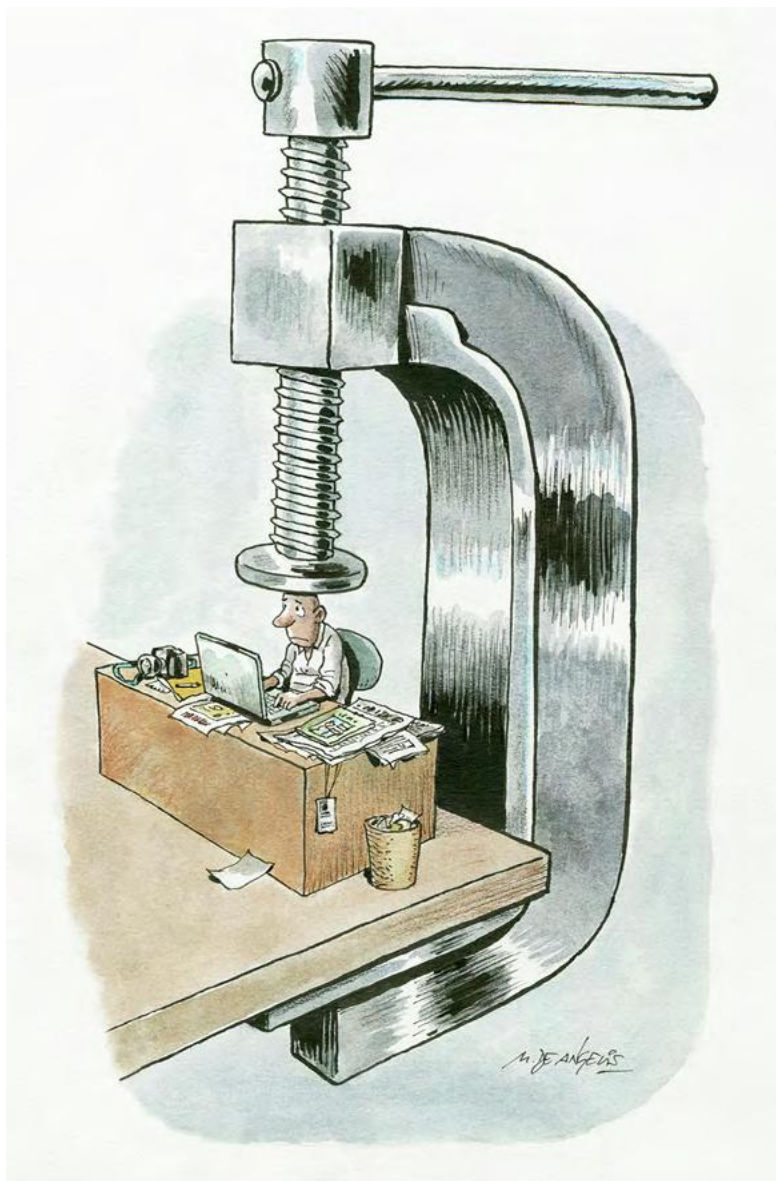
■ Dans les territoires occupés, les Russes ont mis en place des médias qui répandent la désinformation. Les responsables désignés par Moscou ont lancé⁵² Za!Radio à Zaporijia et ZaTV⁵³ à Melitopol. Des agents russes ont également détourné les titres de journaux ukrainiens, notamment « Nashe Slovo » à Donetsk et « Nvoje Vremya » à Zaporijia.

■ Le 30 août, le parlement ukrainien a voté un nouveau projet de loi sur les médias, promulgué par le Président Zelensky le 29 décembre⁵⁴. Les organisations de défense de la liberté de la presse ont salué l'application de la directive européenne ainsi que l'actualisation de la législation sur les médias, mais le Syndicat national des journalistes ukrainiens (NUJU) et le Syndicat indépendant des médias d'Ukraine (IMTUU) se sont dits préoccupés par certaines des dispositions du texte et notamment par leur manque de précision au sujet du mécanisme qu'il est prévu de mettre en place pour la préinscription des médias, ainsi que par l'absence d'indépendance de l'autorité de régulation, qui disposera désormais de pouvoirs renforcés à l'égard des médias audiovisuels, écrits et numériques.

52. Institute of Mass Information «Occupiers launch propaganda radio in the seized part of Zaporizhzhia oblast», 12 septembre 2022 <https://imi.org.ua/en/news/occupiers-launch-propaganda-radio-in-the-seized-part-of-zaporizhzhia-oblast-i47665> (en anglais uniquement)

53. Institute of Mass Information «New propaganda TV opened in occupied Melitopol», 2 août 2022 <https://imi.org.ua/news/v-okupovanomu-melitopoli-vidkryly-novyy-propagandystskyj-telekanal-i47055> (en ukrainien uniquement)

54. Alerte «Un projet de loi renforce le contrôle des médias en ligne» <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637833>



Marco De Angelis (Italie) / Cartooning for Peace

Bélarus

■ En 2022, le Bélarus ne faisait pas encore partie des pays couverts par la Plateforme. En raison de la répression qui s'exerce dans ce pays contre la liberté des médias, les organisations partenaires ont décidé d'inclure le Bélarus dans le rapport annuel pour exhorter la communauté internationale à agir avec fermeté. En outre, vu l'ampleur des atteintes à la liberté de la presse, les organisations partenaires ont décidé qu'elles suivraient dès 2023 l'évolution de la situation de la liberté des médias et les attaques contre les journalistes au Bélarus au moyen du mécanisme des alertes publiées sur la Plateforme.

Les organisations partenaires ont décidé de commencer à suivre la situation de la liberté de la presse et les attaques ciblant des journalistes au Bélarus

■ Deux ans après les manifestations de masse contre la réélection frauduleuse du Président Loukachenko, les autorités bélarusses ont continué de réprimer la société civile et la presse, et la situation s'est encore aggravée après l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

■ En 2022, l'Association bélarusse des journalistes (BAJ) a relevé 32 journalistes placés en détention et 55 perquisitions menées aux domiciles de certains journalistes ou dans des rédactions⁵⁵. Tous ces agissements soulignent la volonté d'intimider les médias et journalistes indépendants, dont un grand nombre a été contraint à l'exil. L'année a été marquée en particulier par une vague de condamnations à des peines d'emprisonnement très lourdes, infligées à des journalistes qui ne faisaient qu'exercer leur activité.

Poursuites pénales

■ Le 6 décembre, les autorités de la ville d'Homiel, dans le sud-est du pays, ont arrêté après avoir perquisitionné son domicile Larysa Shchyryakova, ancienne journaliste pour la chaîne indépendante Belsat TV, basée en Pologne depuis son interdiction⁵⁶.

55. *Belarussian Association of Journalists: Repressions against journalists in 2022, list of colleagues in prison*, 10 juin 2022 <https://baj.by/en/analytics/repressions-against-journalists-belarus-2022-list-colleagues-prison> (en anglais uniquement)

56. *Belarussian Association of Journalists: Ex-journalist Larysa Shchyryakova detained in Homel, her son taken to orphanage*, 7 décembre 2022 <https://baj.by/en/content/ex-journalist-larysa-shchyryakova-detained-homel-her-son-taken-orphanage> (en anglais uniquement)

■ Le 2 décembre, Dzmitryi Luksha, un journaliste free-lance auprès de Khabar 24, chaîne de TV publique kazakhe, et ancien reporter de Belteleradio, le radiodiffuseur bélarusse, a été condamné à quatre ans de prison. Il a été accusé d'avoir « discrédité le Bélarus » et « organisé ou participé à de graves atteintes à l'ordre public »⁵⁷.

■ Le 27 octobre, le Tribunal municipal de Minsk a condamné Ales Lyubyanichuk, ancien reporter de Belsat TV, à une peine de trois ans de prison pour participation à un groupe extrémiste⁵⁸.

■ Le 26 octobre, un tribunal de Minsk a condamné le journaliste d'investigation Sergei Satsuk à huit ans de prison, sur des inculpations notamment d'« incitation à la haine », de « faute professionnelle » et d'« acceptation de pots-de-vin »⁵⁹.

■ Le 6 octobre, un tribunal de Minsk a condamné Andrei Aliaksandrou, Dzmitry Navashyn et Iryna Leushyna, employés ou ex-employés de BelaPAN, l'agence de presse indépendante bélarusse⁶⁰, à des peines comprises entre quatre et quatorze ans de prison, sur une multitude de chefs d'inculpation.

■ Le 28 septembre, un tribunal a condamné Ksenia Lutskina, ancienne journaliste de la télévision publique, à huit ans de prison pour « conspiration visant à s'emparer du pouvoir ». Les autorités ont accusé la journaliste d'avoir « rédigé, modifié et corrigé diverses déclarations et appels » du Conseil de coordination, un organisme non gouvernemental créé en 2020 par la chef de l'opposition Sviatlana Tsikhanouskaya, contribuant ainsi à la « déstabilisation de la situation politique, sociale, économique et informationnelle du pays »⁶¹.

■ Le 14 septembre, le Tribunal régional de Grodno a condamné le journaliste d'investigation Denis Ivashin à 13 ans et un mois d'emprisonnement. Ce dernier avait publié les conclusions d'une enquête visant d'anciens membres

57. *Viasna Human Rights Center*: Dzmitryi Luksha <https://prisoners.spring96.org/en/person/dzmitryi-luksza> (en anglais uniquement)

58. Fédération européenne des journalistes (FEJ) : *Belarus: journalist Ales Lyubyanichuk sentenced to 3 years in prison* <https://europeanjournalists.org/blog/2022/10/27/belarus-journalist-ales-lyubyanichuk-sentenced-to-3-years-in-prison/> (en anglais uniquement)

59. Fédération européenne des journalistes (FEJ) : *Belarus: EFJ and BAJ demand the release of Sergei Satsuk, sentenced to 8 years in prison*, 26 octobre 2022 <https://europeanjournalists.org/blog/2022/10/26/belarus-efj-and-baj-demand-the-release-of-sergei-satsuk-sentenced-to-8-years-in-prison/> (en anglais uniquement)

60. *Committee to Protect Journalists*: *CPJ condemns Belarus 'witch hunt' after three BelaPAN journalists sentenced to lengthy prison terms*, 6 octobre 2022 <https://cpj.org/2022/10/cpj-condemns-belarus-witch-hunt-after-three-belapan-journalists-sentenced-to-lengthy-prison-terms/> (en anglais uniquement)

61. *Committee to Protect Journalists*: *CPJ condemns 8-year jail sentence for Belarusian journalist Ksenia Lutskina*, 28 septembre 2022 <https://cpj.org/2022/09/cpj-condemns-8-year-jail-sentence-for-belarusian-journalist-ksenia-lutskina/> (en anglais uniquement)

des « Berkut », la police ukrainienne antiémeute, qui avaient été recrutés par la police biélorusse. Il a été poursuivi en vertu du Code pénal pour des allégations de « trahison »⁶².

■ Le 3 août, le Tribunal régional d'Homiel a condamné la journaliste Iryna Slaunikava à cinq ans de prison à l'issue d'un procès à huis clos. La journaliste, vice-présidente de la BAJ, a été déclarée coupable d'avoir organisé des actions collectives « ayant troublé l'ordre public de manière grave et d'avoir créé ou dirigé un groupe extrémiste ». Ce dernier chef d'inculpation fait référence à Belsat TV, chaîne émettant depuis la Pologne, que le régime biélorusse qualifie d'organisation extrémiste⁶³.

■ Le 14 juillet, un tribunal du Bélarus a condamné le journaliste Yury Hantsarevich à deux ans et six mois de prison pour extrémisme. Hantsarevich, correspondant pour le site web d'information indépendant Intex-Press, a été déclaré coupable d'avoir facilité des activités extrémistes au moyen de photos d'avions militaires prises sur une base aérienne biélorusse qu'il avait transmises à Radio Svaboda, l'antenne biélorusse de Radio Free Europe/Radio Liberty, qui est financée par le Congrès des États-Unis⁶⁴.

■ Le 13 juillet, la journaliste biélorusse Katsiaryna Andreeva, une correspondante de Belsat TV, a été condamnée à huit ans de prison pour trahison. Andreeva avait été arrêtée en novembre 2020 alors qu'elle couvrait en direct une manifestation pacifique dénonçant le trucage des élections présidentielles. Elle purgeait une peine de deux ans de prison pour « organisation d'une manifestation illégale » et devait être libérée le 5 septembre⁶⁵.

■ Le 15 mars, le Tribunal du district de Zavodski, à Minsk, a condamné le journaliste Yavor Martsinovich à deux ans et six mois de prison. Les autorités ont accusé Martsinovich d'avoir causé un « préjudice sans trace de vol » : il aurait payé la facture d'électricité des bureaux de Nasha Niva (le plus ancien journal

62. Fédération européenne des journalistes (FEJ) : Belarus: Journalist Denis Ivashin shockingly sentenced to 13 years in prison, 14 septembre 2022 <https://europeanjournalists.org/blog/2022/09/14/belarus-journalist-denis-ivashin-shockingly-sentenced-to-13-years-in-prison/> (en anglais uniquement)

63. Fédération européenne des journalistes (FEJ) : Belarus: EFJ and BAJ call for the overturn of journalist Iryna Slaunikava's sentence, 3 août 2022 <https://europeanjournalists.org/blog/2022/08/03/belarus-efj-and-baj-call-for-the-overturn-of-journalist-iryna-slaunikavas-sentence/> (en anglais uniquement)

64. Committee to Protect Journalists : Belarusian journalist Yury Hantsarevich sentenced to 2.5 years on extremism charges, 14 juillet 2022 <https://cpj.org/2022/07/belarusian-journalist-yury-hantsarevich-sentenced-to-2-5-years-on-extremism-charges/> (en anglais uniquement)

65. Fédération européenne des journalistes (FEJ) : Belarus: journalist Katsiaryna Andreeva sentenced to 8 years for alleged treason, 13 juillet 2022 <https://europeanjournalists.org/blog/2022/07/13/belarus-journalist-katsiaryna-andreeva-sentenced-to-8-years-for-treason/> (en anglais uniquement)

du pays) sur la base d'un tarif individuel au lieu d'un tarif commercial, portant ainsi « préjudice à la compagnie électrique nationale »⁶⁶.

■ Le 3 mars, le Tribunal du district de Savetski, à Minsk, a condamné Aleh Hruzdilovich à un an et demi d'emprisonnement pour avoir prétendument participé à trois manifestations en 2020⁶⁷.

■ Le 19 janvier, le journaliste biélorusse Aliaksandr Ivulin a été condamné à deux ans de prison pour ses reportages sur des manifestations. Le Tribunal du district de Savetski, à Minsk, a déclaré le journaliste coupable d'avoir « organisé et planifié des actions qui ont gravement perturbé l'ordre public ou activement participé auxdites actions »⁶⁸.

-
66. *Committee to Protect Journalists: Belarus court sentences journalist Yahor Martsinovich to 2.5 years in prison*, 15 mars 2022 <https://cpj.org/2022/03/belarus-court-sentences-journalist-yahor-martsinovich-to-2-5-years-in-prison/> (en anglais uniquement)
67. *Committee to Protect Journalists: Belarus authorities sentence journalist Aleh Hruzdilovich to prison; label more media 'extremist'*, 11 mars 2022 <https://cpj.org/2022/03/belarus-authorities-sentence-journalist-aleh-hruzdilovich-to-prison-label-more-media-extremist/> (en anglais uniquement)
68. *Fédération européenne des journalistes (FEJ): Belarus: Journalist sentenced to prison and freelance journalist detained*, 20 janvier 2022 <https://europeanjournalists.org/blog/2022/01/20/belarus-journalist-sentenced-to-prison-and-freelance-journalist-detained/> (en anglais uniquement)

Agressions physiques, harcèlement et campagnes d'intimidation



Côté (Canada) / Cartooning for Peace

La Plateforme a répertorié 13 journalistes tués en Europe en 2022 : le plus lourd bilan sur le continent depuis sa création en 2015

■ Treize journalistes tués en 2022 : c'est le plus lourd bilan sur le continent depuis la création de la Plateforme en 2015. A l'exception d'un seul, ces incidents mortels se sont tous produits au lendemain de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. En Türkiye, Güngör Arslan, propriétaire, rédacteur en chef et chroniqueur du quotidien Ses Kocaeli, a été tué par balles devant la rédaction

de son journal dans la ville d'Izmit. Il a succombé à ses blessures à l'hôpital⁶⁹. Arslan faisait régulièrement l'objet de menaces pour ses articles sur des affaires de corruption.

■ Plusieurs tentatives d'assassinat ciblant des journalistes, dont certaines motivées par des raisons politiques, ont été déjouées et de graves menaces pour leur sécurité signalées.

■ La Plateforme a publié 74 alertes concernant des attaques violentes lors d'événements publics, notamment des manifestations et des rassemblements, soit moins que l'année précédente. Ceci s'explique notamment par la diminution des rassemblements contre les mesures anti-Covid. Informer reste toutefois un métier dangereux pour les journalistes travaillant dans l'espace public. On dénombre 18 alertes pour voies de fait commises par des citoyens contre des journalistes et autres représentants des médias, et neuf alertes relatives à des interventions musclées des forces de sécurité, un chiffre également à la baisse par rapport à 2020.

■ Neuf alertes ont été publiées pour dénoncer des voies de fait ayant entraîné des préjudices corporels graves indépendantes de la couverture de faits ou d'événements publics. Enfin, huit alertes ont porté sur des incendies criminels ciblant les biens appartenant à des journalistes et des médias, en particulier des locaux de diffusion et bureaux.

■ Citons, parmi les pires affaires enregistrées en 2022 :

- ▶ En Russie, le 30 mai, deux hommes non identifiés ont agressé Pyotr Ivanov, journaliste pour le média SOTA, près de son appartement à Saint-Petersbourg⁷⁰. Le journaliste a été hospitalisé. Le 13 juillet, la journaliste Maria Ponomarenko, de RusNews, qui avait été arrêtée pour diffusion suspectée de « fausses informations » au sujet de l'armée russe, puis internée de force dans un hôpital psychiatrique, a indiqué dans une lettre qu'on lui avait injecté une substance inconnue. Un « trouble de la personnalité hystérique » lui a été diagnostiqué et bien que la journaliste souffre de claustrophobie, elle a été placée à l'isolement dans une cellule sans fenêtre. Succombant à la pression psychologique et physique, Ponomarenko a tenté de se suicider le 17 septembre en se coupant les veines. Le 7 avril, lors d'un voyage en train de Moscou à Samara, un homme non identifié, connu dans les milieux nationalistes

69. Alerte « Le journaliste turc Güngör Arslan abattu dans une embuscade » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637178>

70. Alerte « Le journaliste russe Pyotr Ivanov agressé par des inconnus » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637632>

et les cercles d'anciens combattants,⁷¹ a crié « Muratov, tiens, prends ça pour nos gars » et a jeté de la peinture rouge mélangée à de l'acétone sur Dmitry Muratov, rédacteur en chef du journal Novaya Gazeta⁷².

- En Géorgie, deux agressions physiques ont été enregistrées par la Plateforme. Lors de la réception du 4 juillet à l'ambassade des États-Unis à Tbilissi, deux députés membres du parti Rêve géorgien ont agressé et giflé le fondateur de Pirveli TV, Vato Tsereteli, et la directrice exécutive de la chaîne, Nana Aburjanidze⁷³. Le 17 mars, alors qu'il interviewait un réfugié russe en Géorgie dans un bar de Tbilissi, le reporter de Formula TV Nano Chakvetadze, le caméraman Archil Nikolaishvili et l'assistant caméra Giga Tskhovrebashvili, ont été agressés par un client qui accusait leur chaîne de diffuser de la désinformation⁷⁴.

Harcèlement, intimidation et campagnes de dénigrement

■ Des journalistes ont continué d'être victimes de harcèlement, d'intimidation et de campagnes de dénigrement. Ces formes de pression sont devenues si courantes que certains journalistes ne les signalent même plus. Au total, 94 alertes ont été publiées sur la Plateforme, contre 110 en 2021. Derrière les menaces se cachent aussi bien des individus que des représentants des pouvoirs publics. Il est d'autant plus difficile de demander réparation auprès des tribunaux que les auteurs de menaces conservent souvent l'anonymat.

C'est en Russie qu'a été enregistré le plus grand nombre d'affaires de harcèlement et d'intimidation, mais aussi en Serbie, en Italie, en Pologne, en Croatie et en Grèce

■ C'est en Russie qu'a été enregistré le plus grand nombre d'affaires, mais aussi en Serbie, en Italie, en Pologne, en Croatie et en Grèce. Le journaliste grec Thomas Sideris a été la cible d'intimidations et de menaces de mort après la diffusion à la radio de son documentaire sur le bataillon ukrainien Azov. Il a reçu des insultes et menaces anonymes émanant de trolls sur les réseaux

71. « US says Russian intelligence orchestrated attack on Nobel laureate » *Washington Post*, 28 avril 2022 <https://www.washingtonpost.com/national-security/2022/04/28/russia-ukraine-muratov-attack-intelligence/> (en anglais uniquement)

72. Alerte « Le journaliste russe Dmitry Muratov attaqué à la peinture » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637412>

73. Alerte « Le fondateur de Pirveli TV, Vato Tsereteli, et sa directrice exécutive, Nana Aburjanidze, agressés lors d'une réception diplomatique » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637741>

74. Alerte « Des équipes de Formula TV et de Mtavari Arkhi agressées en Géorgie » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637340>

sociaux, ainsi que des appels provenant de numéros inconnus et il a affirmé avoir subi des pressions de la part de la Direction de la radio d'information publique de Grèce, qui lui a signifié qu'elle surveillerait désormais strictement ses émissions⁷⁵. La journaliste de Novaya Gazeta Elena Milashina a été forcée de quitter la Russie après avoir été publiquement menacée par le président tchétchène, Ramzan Kadyrov⁷⁶.

■ Dans 19 affaires, des agents des forces de l'ordre et des juges ont pris des mesures dont le seul but consistait à restreindre les droits des journalistes à couvrir des événements publics : ces mesures allaient du refus d'accès à des lieux publics, à l'arrestation et à la détention, en passant par l'usage de la force physique pendant la détention ainsi que par l'imposition d'amendes et de peines de prison.

■ En 2022, la Plateforme a enregistré huit cas d'insultes et de dénigrement contre des journalistes émanant de personnes privées. Dans cinq autres affaires, les auteurs sont restés anonymes et on ignore toujours leur identité. Il s'agissait surtout d'appels téléphoniques anonymes qui terrifient les victimes, car celles-ci se sentent agressées dans leur intimité.

La journaliste de Novaya Gazeta Elena Milashina a été forcée de quitter la Russie après avoir été publiquement menacée par le président de la République de Tchétchénie

■ Dans d'autres affaires, des représentants des pouvoirs publics ont été impliqués dans des actes de harcèlement. Cinq alertes en ont fait état en 2022. Pourtant, les affaires impliquant des ministres, maires, diplomates et membres des forces de police en activité montrent que les agressions verbales commises par des représentants des pouvoirs publics restent une réalité problématique, et démontrent que la déclaration conjointe des Rapporteurs spéciaux sur les acteurs politiques, les fonctionnaires et la liberté d'expression d'octobre 2021 est toujours d'actualité⁷⁷.

75. Alerte « Menaces à l'encontre du journaliste Thomas Sideris » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637330>

76. Alerte « La journaliste de Novaya Gazeta Elena Milashina quitte la Fédération de Russie après avoir été menacée par le président tchétchène » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637086>

77. Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias : déclaration conjointe sur les acteurs politiques, les fonctionnaires et la liberté d'expression, 20 octobre 2021 <https://www.osce.org/fr/representative-on-freedom-of-media/501721>

Les médias de service public dans la ligne de mire

■ Les journalistes des médias de service public (MSP) semblant être spécifiquement pris pour cibles par les manifestants et les cyberharceleurs, l'UER a appelé les rédactions à renforcer leurs mesures de sécurité⁷⁸. En Finlande, des journalistes d'YLE et d'autres diffuseurs ont été agressés lors de manifestations d'opposants à la vaccination⁷⁹. En Roumanie, une journaliste de la RAI, la chaîne publique italienne, et son équipe ont été placées en garde à vue dans un commissariat de Bucarest après avoir été séquestrés par une sénatrice roumaine dans son bureau lors d'une interview. Le Gouvernement roumain a par la suite présenté ses excuses⁸⁰. Éric Boever, journaliste du média belge francophone de service public RTBF, a été attaqué par un groupe de manifestants à Bruxelles fin 2021⁸¹. En juin, Johanne Montay, journaliste spécialisée dans les questions de santé à la RTBF, a été harcelée en ligne après avoir posté sur Twitter un message sur le danger de la Covid-19⁸².

■ À Stockholm, Marcus Jordöfrom, journaliste à la SVT, le MSP suédois, a été empêché de couvrir une manifestation pour le climat. La police l'a placé en garde à vue mais les poursuites engagées à son encontre ont ensuite été abandonnées. La police a empêché un autre journaliste de la SVT de filmer un bâtiment de la police au motif qu'il se serait agi d'un « objet de sécurité nationale »⁸³.

■ En Espagne, la photojournaliste Lorena Sopena a été frappée par des manifestants et son équipement endommagé alors qu'elle couvrait à Barcelone une manifestation en faveur de l'indépendance de la chaîne de télévision publique espagnole RTVE⁸⁴.

78. Union européenne de radio-télévision : les médias de service public dénoncent la multiplication des atteintes à la sécurité des journalistes, 26 avril 2022 <https://www.ebu.ch/fr/news/2022/04/public-service-media-see-increased-journalist-safety-violations>

79. Alerte « Menaces contre des professionnels des médias lors d'une manifestation "convoi" à Helsinki » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637133>

80. Alerte « Une équipe de télévision italienne séquestrée par une sénatrice roumaine et placée en garde à vue » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107636724>

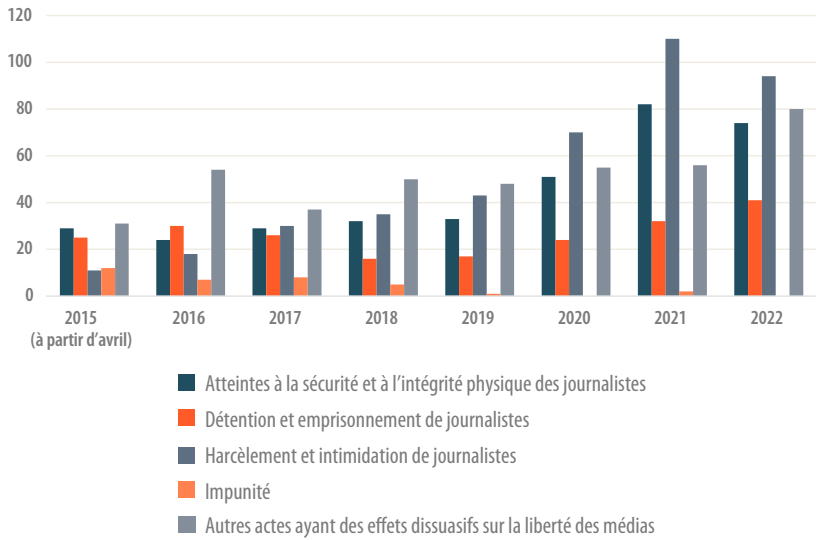
81. Alerte « Un journaliste aspergé de gaz poivre lors d'une manifestation anti-vaccination en Belgique » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107636785>

82. Alerte « Johanne Montay, journaliste de la RTBF, harcelée en ligne » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637702>

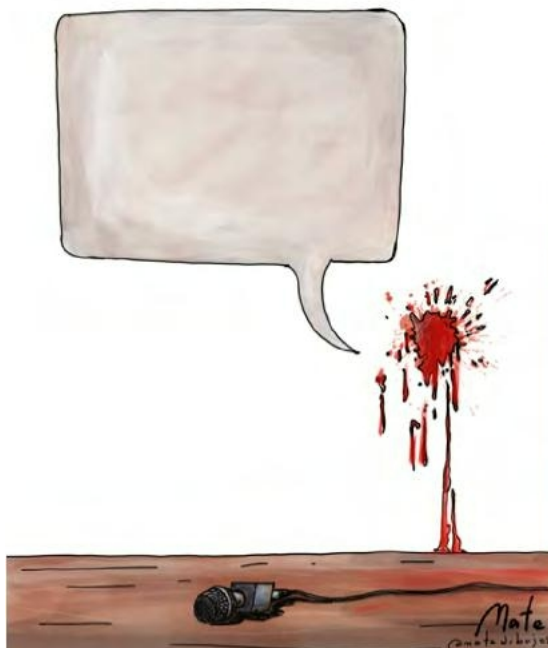
83. Alerte « Journalistes détenus et entravés par la police » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637961>

84. Alerte « La photojournaliste Lorena Sopena agressée alors qu'elle couvrait une manifestation à Barcelone » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637995>

Alertes par catégorie depuis 2015



Impunité



Mate (Argentine) / Cartooning for Peace

■ Aucune nouvelle alerte portant sur des cas d'impunité pour meurtre n'a été publiée en 2022⁸⁵. À la fin de l'année, 35 cas d'impunité étaient actifs sur la Plateforme, dont 26 alertes portant sur des cas d'impunité pour meurtre.

■ De nouveaux développements ont été signalés dans trois cas d'impunité pour meurtre – ceux de Martin O'Hagan, Rafiq Tagi et Daphne Caruana Galizia – mais aucune de ces alertes ne s'est vu attribuer le statut « en progrès » ou « résolue ».

85. Les organisations partenaires définissent l'impunité comme l'absence de résolution d'une affaire au bout de deux ans.

La Cour pénale de Malte a condamné les exécutants de l'assassinat de Daphne Caruana Galizia à 40 ans de prison

■ Au 16 octobre, cinq ans s'étaient écoulés depuis l'assassinat de l'éminente journaliste d'investigation maltaise Daphne Caruana Galizia. Le 14 octobre, après avoir plaidé coupable, à la surprise générale, des chefs d'accusation qui pesaient sur eux, Alfred et George Degiorgio ont été condamnés à 40 ans de prison chacun pour leur rôle d'exécutants dans l'assassinat de la journaliste. Les organisations partenaires ont accueilli ce verdict avec satisfaction mais les procédures engagées contre les personnes soupçonnées d'avoir fourni les explosifs ainsi que contre le cerveau présumé de ce crime sont encore pendantes⁸⁶. Il demeure préoccupant que les recommandations de la commission d'enquête publique sur l'assassinat, organe dont la constitution avait fait date, n'aient pas été suivies d'effet et qu'aucune consultation publique structurée n'ait été organisée sur les projets d'amendements législatifs concernant la sécurité des journalistes et les ASPAP. Les organisations partenaires et d'autres groupes de défense de la liberté de la presse ont continué d'appeler à ce que justice soit totalement faite dans l'affaire de l'assassinat de Daphne Caruana Galizia, et à ce que les recommandations étendues du rapport de la commission d'enquête publique indépendante sur le meurtre de la journaliste soient mises en œuvre.

■ L'alerte publiée à la suite du meurtre du journaliste du Sunday World Martin O'Hagan, en 2001, a été actualisée après que certains éléments ont fait craindre que le Service de police d'Irlande du Nord (PSNI) n'ait peut-être pas donné suite à d'importantes informations qui lui avaient été communiquées dans les 48 heures suivant le meurtre. Ces craintes se sont manifestées après la publication de rapports du Médiateur de la police révélant des faits de collusion entre le PSNI et des loyalistes d'Irlande du Nord (des militants protestants radicaux d'Ulster). La famille du journaliste a engagé une action en justice contre le PSNI et contre le ministère de la Défense⁸⁷. Les appels à

86. Alerte « La journaliste d'investigation Daphne Caruana Galizia tuée dans l'explosion d'une voiture piégée » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/29768461;globalSearch=true>

87. Alerte « Impunité persistante pour le meurtre du journaliste Martin O'Hagan en 2001 » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/51260078>

préférer une enquête indépendante sur le meurtre⁸⁸ à l'adoption d'un projet de loi d'amnistie susceptible de mettre en péril toute enquête restent d'actualité.

■ Le 7 juillet 2022, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a jugé que le fait que Maila Tagiyeva se soit vu refuser l'accès au dossier, au cours de l'instruction du meurtre de son mari, le journaliste azerbaïdjanais Rafiq Tagi⁸⁹, commis en 2011, constituait une violation de l'article 2 (droit à la vie) de la Convention européenne des droits de l'homme⁹⁰. La Cour a ordonné à l'Azerbaïdjan de verser une indemnisation de 14 000 € à la requérante.

88. Commissaire aux droits de l'homme: le projet de loi du Gouvernement britannique sur les séquelles de la violence liée aux «troubles» en Irlande du Nord ne doit pas porter atteinte aux droits humains ni priver les victimes de leurs recours en justice en Irlande du Nord, Communiqué de presse, 23 septembre 2021 ; Commissaire aux droits de l'homme: La proposition de législation du Royaume-Uni sur les séquelles de la violence liée aux «Troubles» en Irlande du Nord suscite des inquiétudes en matière de droits humains, 31 août 2022 <https://www.coe.int/fr/web/commissioner/-/proposed-united-kingdom-legislation-on-the-legacy-of-the-troubles-in-northern-ireland-raises-human-rights-concerns>

89. Alerte « Impunité pour le meurtre du journaliste azerbaïdjanais Rafiq Tagi » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/30337836>

90. Cour EDH, *Tagiyeva c. Azerbaïdjan*, 72611/14, 7 juillet 2022, paragraphes 85 et suivants <https://hudoc.echr.coe.int/eng?i=001-218456> (en anglais uniquement)



Hall (États-Unis) / Cartooning for Peace

Cas d'impunité publiés sur la Plateforme concernant le meurtre de journalistes⁹¹

Ján KUCIAK – Slovaquie – 2018
Jamal KHASHOGGI – Consulat d'Arabie saoudite en Türkiye – 2018
Daphne CARUANA GALIZIA – Malte – 2017
Saaed KARIMIAN – Türkiye – 2017
Pavel SHEREMET – Ukraine – 2016
Rohat AKTAŞ – Türkiye – 2016
Naji JERF – Türkiye – 2015
Timur KUASHEV – Russie – 2014
Andrea ROCCELLI et Andrei MIRONOV – Ukraine – 2014
Viacheslav VEREMII – Ukraine – 2014
Oleksandr KUCHYNSK – Ukraine – 2014
Mikhail BEKETOV – Russie – 2013
Akhmednabi AKHMEDNABIYEV – Russie – 2013
Nikolai POTAPOV – Russie – 2013
Rafiq TAGI – Azerbaïdjan – 2011
Gadzhimurad KAMALOV – Russie – 2011
Hrant DINK – Türkiye – 2007
Anna POLITKOVSKAYA – Russie – 2006
Elmar HUSEYNOV – Azerbaïdjan – 2005
Dusko JOVANOVIĆ – Monténégro – 2004
Martin O'HAGAN – Royaume-Uni – 2001
Georgiy GONGADZE – Ukraine – 2000
Kutlu ADALI – Chypre – 1996
Dada VUJASINOVIĆ – Serbie – 1994
Uğur MUMCU – Türkiye – 1993

Impunité pour les meurtres, enlèvements et disparitions de journalistes au Kosovo* entre 1998 et 2005 :

Bardhyl AJETI (2005), Bekim KASTRATI (2001), Xhemajl MUSTAFA (2000), Shefki POPOVA (2000), Marian MELONAŠI (2000), Momir STOKUĆA (1999), Krist GEGAJ (1999), Aleksandar SIMOVIĆ (1999), Milo BULJEVIĆ (1999), Ljubomir KNEŽEVIĆ (1999), Enver MALOKU (1999), Afrim MALIQI (1998), Duro SLAVUJ and Ranko PERENIĆ (1998)

91. Conseil de l'Europe, « 26 cas d'impunité pour le meurtre de journalistes », 2 novembre 2022, voir <https://human-rights-channel.coe.int/end-impunity-for-crimes-against-journalists-fr.html>

Détentions, arrestations et poursuites pénales



Sherif Arafah (Égypte) / Cartooning for Peace

■ Les arrestations et détentions arbitraires de journalistes sont devenues choses courantes en Europe. Au 31 décembre 2022, la Plateforme signalait 95 journalistes en détention, dont 52 en Türkiye, 22 en Russie, 14 dans les territoires d'Ukraine occupés par la Russie, quatre en Azerbaïdjan, un au Royaume-Uni, un en Géorgie et un en Pologne⁹². Cela représente une augmentation de 60 % par rapport à 2021.

*Fin 2022, 127 journalistes étaient
emprisonnés en Europe*

92. Plateforme pour la sécurité des journalistes, Liste des journalistes actuellement en détention : <https://fom.coe.int/fr/listejournalistes/detentions>.

■ La situation est plus inquiétante encore lorsque l'on tient compte des 32 journalistes et professionnels des médias emprisonnés au Bélarus (affaires non encore publiées sur la Plateforme): le total est alors de 127 journalistes en prison en Europe fin 2022.

■ De nombreux journalistes croupissent en prison depuis des années, mais le nombre de nouvelles arrestations et détentions a considérablement augmenté. Cette année, au fil des mois, la Plateforme a recensé 156 journalistes arrêtés, dont 89 en Russie et 36 en Türkiye. D'autres cas ont été signalés sur les territoires de l'Ukraine occupés par la Russie (12 journalistes), en Azerbaïdjan (4), en Suède (4), au Royaume-Uni (4), en Grèce (2), en Espagne (2) et en Pologne (1). Bien plus de journalistes et de professionnels des médias ont été arrêtés et placés en garde par la police avant d'être libérés.

■ Ces alertes témoignent de la diversité des chefs de poursuites retenus contre des journalistes, dont certains vont bien au-delà des délits de presse, notamment: corruption⁹³, abus de confiance et extorsion⁹⁴, financement d'activités extrémistes⁹⁵ ou d'une organisation terroriste⁹⁶, participation aux activités de renseignement d'une puissance étrangère⁹⁷ ou aux activités d'une organisation terroriste⁹⁸, insulte à personne détentriche de l'autorité publique ou refus d'obtempérer⁹⁹, complot politique¹⁰⁰, incitation à la haine et à la colère¹⁰¹, non-respect de la procédure autorisée pour les rassemblements publics¹⁰².

93. Alerte «Le journaliste azerbaïdjanais Avaz Zeynalli poursuivi et placé en détention provisoire pour corruption», <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637997>

94. Alerte «Des journalistes et travailleurs des médias russes arrêtés et poursuivis pour extorsion et fraude» <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637927>

95. Alerte «Le journaliste Andrei Zayakin accusé de financement d'activités extrémistes» <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637941>

96. Alerte «La journaliste turque Dicle Müftüoğlu détenue pendant trois jours» <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637646>

97. Alerte «Le journaliste espagnol Pablo González arrêté et poursuivi pour espionnage en Pologne» <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637244>; Alerte «Le photographe norvégien Knut Bry détenu et poursuivi pour espionnage» <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637346>

98. Alerte «Le journaliste tatar de Crimée Vilen Temeryanov arrêté et poursuivi par les autorités russes pour terrorisme» <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637930>

99. Alerte «Des journalistes de Sota.Vision et de Skat Media arrêtés et leurs domiciles perquisitionnés pendant les célébrations de la Victoire» <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637557>; Alerte «Harcèlement et arrestation de journalistes de Sota.Vision par les autorités» <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637336>; Alerte «Le journaliste chypriote turc Ali Kismir encourt jusqu'à dix ans de prison pour avoir "insulté" les forces de sécurité» <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637185>

100. Alerte «Les journalistes Ioanna Papadakou et Kostas Vaxevanis poursuivis pour association de malfaiteurs» (résolue) <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107636971>

101. Alerte «Le journaliste Hayri Tunç arrêté le jour du Newroz» <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637370>

102. Alerte «Harcèlement et arrestation de journalistes de Sota.Vision par les autorités» <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637336>

■ Le chef de diffusion de fausses informations au sujet des forces armées russes¹⁰³ a été particulièrement retenu pour justifier les poursuites engagées contre des journalistes en Russie¹⁰⁴. Ainsi que la Cour européenne des droits de l'homme l'a indiqué dans son arrêt de 2012 dans l'affaire *Kaperzynski c. Pologne*, « il est évident que la crainte de subir des sanctions pénales a un effet dissuasif sur l'exercice de la liberté d'expression par les journalistes »¹⁰⁵.

■ Alors qu'elles se montrent très créatives dans leurs efforts et leurs accusations contre des journalistes, il s'avère que les forces de l'ordre et les autorités judiciaires choisissent parfois de ne pas engager de poursuites lorsque les victimes sont des journalistes. Il arrive notamment que des preuves soient dissimulées ou des accusations fabriquées de toutes pièces, ou que les chefs de poursuites soient totalement étrangers aux activités journalistiques¹⁰⁶.

-
103. Alerte « La rédactrice en chef du New Times, Yevgenia Albats, poursuivie pour diffusion de fausses informations sur les forces armées russes » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637616> ; Alerte « Le journaliste russe Andrei Novashov détenu et poursuivi pour diffusion de "fausses informations" » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637320> ; Alerte « Les domiciles de cinq journalistes perquisitionnés dans le cadre d'une enquête sur des "fausses informations" concernant l'armée russe » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637983> ; Alerte « Les journalistes russes Ilya Krasilshchik et Maria Ponomarenko poursuivis pour diffusion de fausses informations sur les forces armées » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637491> ; Alerte « Des médias sibériens et leur direction accusés diffusion de "fakes" sur l'armée russe » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637453> ; Alerte « Isabella Evloeva, rédactrice en chef et fondatrice du média ingouche Fortanga, fait l'objet de trois poursuites pénales pour diffusion de "fausses informations" sur l'armée russe » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637851> ; Alerte « Le journal Vecherniye Vedomosti condamné à une amende pour une publication Telegram » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637650> ; Alerte « Le journal Pskovskaya Guberniya perquisitionné, les journalistes Denis Kamalyagin et Svetlana Prokopyeva quittent la Fédération de Russie après des fouilles de domicile » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637324> ; Alerte « Le Syndicat des Journalistes et des Travailleurs des Médias menacé de liquidation » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637776>
104. Alerte « Arrestation d'au moins neuf journalistes à Diyarbakır » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637648> ; Alerte « La police italienne perquisitionne la rédaction de « Report » et le domicile du journaliste Paolo Mondani » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637666> ; Alerte « La police saisit et inspecte le téléphone du journaliste Francesco Pesante » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637795> ; Alerte « Le journaliste russe Ilya Ber sous enquête après une vérification des faits sur les morts en Ukraine » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637540>
105. Voir Cour EDH, *Kaperzynski c. Pologne*, 43206/07, 3 avril 2012, paragraphes 70 et 74.
106. Alerte « Harcèlement et arrestation de journalistes de Sota.Vision par les autorités » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637336> ; Alerte « La journaliste turque Dicle Müftüoğlu détenue pendant trois jours » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637646> ; Alerte « Les journalistes Ioanna Papadakou et Kostas Vaxevanis poursuivis pour association de malfaiteurs » (résolue) <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107636971> ; Alerte « Le Syndicat des Journalistes et des Travailleurs des Médias menacé de liquidation » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637776>

La Cour européenne des droits de l'homme a jugé que de telles pratiques violaient le droit à la liberté et à la sûreté, et le droit à un procès équitable¹⁰⁷.

■ Le recours aux pouvoirs d'enquête, et notamment aux interrogatoires¹⁰⁸, aux perquisitions et aux saisies¹⁰⁹, est particulièrement abusif. Les alertes à ce sujet concernent principalement la Russie et la Türkiye. Lorsque ces pouvoirs sont employés pour forcer la révélation de sources journalistiques, la dénonciation d'agissements illégaux ou de malversations est particulièrement mise

107. Cour EDH, *Khadija Ismayilova c. Azerbaïdjan* (n° 2), 30778/15, 27 février 2020, paragraphes 80 et suivants.

108. Alerte « Le journaliste espagnol Pablo González arrêté et poursuivi pour espionnage en Pologne » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637244> ; Alerte « Des médias sibériens et leur direction accusés diffusion de “fakes” sur l’armée russe » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637453> ; Alerte « Isabella Evloeva, rédactrice en chef et fondatrice du média ingouche Fortanga, fait l’objet de trois poursuites pénales pour diffusion de « fausses informations » sur l’armée russe » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637851> ; Alerte « Le Syndicat des journalistes et des travailleurs des médias menacé de liquidation » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637776> ; Alerte « La journaliste de BTV Maria Tsantsarova visée par des enquêtes après un reportage » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638024> ; Alerte « Les journalistes Ioanna Papadakou et Kostas Vaxevanis poursuivis pour association de malfaiteurs » (résolue) <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107636971> ; Alerte « Le journaliste Alex Jordanov mis en examen pour divulgation du secret défense » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637731> ; Alerte « Les journalistes Tarmo Vahter et Sulev Vedler condamnés à une amende en raison d’un article » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637554> ; Alerte « Le journaliste tatar de Crimée Vilen Temeryanov arrêté et poursuivi par les autorités russes pour terrorisme » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637930> ; Alerte « Le journaliste Emre Orman arrêté à son domicile » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637374>.

109. Alerte « Des journalistes et travailleurs des médias russes arrêtés et poursuivis pour extorsion et fraude » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637927> ; Alerte « La police italienne perquisitionne la rédaction de “Report” et le domicile du journaliste Paolo Mondani » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637666> ; Alerte « Le journaliste Andrei Zayakin accusé de financement d’activités extrémistes » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637941> ; Alerte « Le journaliste azerbaïdjanais Avaz Zeynalli poursuivi et placé en détention provisoire pour corruption » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637997> ; Alerte « Le journal Pskovskaya Guberniya perquisitionné, les journalistes Denis Kamalyagin et Svetlana Prokopyeva quittent la Fédération de Russie après des fouilles de domicile » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637324> ; Alerte « Arrestation d’au moins neuf journalistes à Diyarbakır » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637648> ; Alerte « La salle de rédaction et le domicile du rédacteur en chef Alin Cristea perquisitionnés par la police antiterroriste » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637074> ; Alerte « Des journalistes de Sota.Vision et de Skat Media arrêtés et leurs domiciles perquisitionnés pendant les célébrations de la Victoire » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637557> ; Alerte « Le journaliste tatar de Crimée Vilen Temeryanov arrêté et poursuivi par les autorités russes pour terrorisme » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637930> ; Alerte « Harcèlement et arrestation de journalistes de Sota.Vision par les autorités » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637336>.

en péril. Cinq alertes portent sur ce type de menace¹¹⁰. Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a établi des lignes directrices¹¹¹ pour les États qui souhaitent assurer la protection des lanceurs d'alerte conformément aux critères de la Cour européenne des droits de l'homme¹¹².

■ L'ouverture d'enquêtes préliminaires par la police et les autorités judiciaires a un effet particulièrement dissuasif. La Cour européenne des droits de l'homme a établi que la détention provisoire devait être utilisée uniquement de manière exceptionnelle lorsque l'enquête concerne des journalistes ou d'autres acteurs des médias¹¹³. Dix alertes exposent la détention provisoire ou la résidence surveillée en Azerbaïdjan, en Pologne, en Russie, en Türkiye et en Ukraine (Crimée sous occupation russe) dans le cadre de poursuites pour espionnage, terrorisme, extorsion, corruption et refus d'obtempérer aux ordres d'une personne détentrice de l'autorité publique¹¹⁴. Quatre autres alertes documentent des mesures moins restrictives de la liberté telles que l'assignation

110. Alerte « Mandat d'arrêt contre l'éditeur d'un journal, Petros Kousoulos, après la publication d'un article » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637955> ; Alerte « La journaliste de BTV Maria Tsantsarova visée par des enquêtes après un reportage » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638024> ; Alerte « La journaliste turque Dicle Müftüoğlu détenue pendant trois jours » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637646> ; Alerte « La police italienne perquisitionne la rédaction de "Report" et le domicile du journaliste Paolo Mondani » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637666> ; Alerte « La police saisit et inspecte le téléphone du journaliste Francesco Pesante » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637795>.
111. Recommandation du Comité des Ministres CM/Rec(2014)7 sur la protection des lanceurs d'alerte, adoptée le 30 avril 2014.
112. Cour EDH, *Guja c. Moldova* (n° 1), 14277/04, 12 février 2008, paragraphes 80 et suivants.
113. Cour EDH, *Şahin Alpay c. Turquie* 16538/17, 20 mars 2018, paragraphes 181 et suivants.
114. Alerte « Le journaliste espagnol Pablo González arrêté et poursuivi pour espionnage en Pologne » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637244> ; Alerte « Le journaliste azerbaïdjanais Avaz Zeynalli poursuivi et placé en détention provisoire pour corruption » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637997> ; Alerte « Des journalistes et travailleurs des médias russes arrêtés et poursuivis pour extorsion et fraude » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637927> ; Alerte « Arrestation d'au moins neuf journalistes à Diyarbakır » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637648> ; Alerte « Des journalistes de Sota.Vision et de Skat Media arrêtés et leurs domiciles perquisitionnés pendant les célébrations de la Victoire » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637557> ; Alerte « Le journaliste Emre Orman arrêté à son domicile » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637374> ; Alerte « Le journaliste tatar de Crimée Vilen Temeryanov arrêté et poursuivi par les autorités russes pour terrorisme » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637930> ; Alerte « La documentariste turque Sibel Tekin arrêtée pour appartenance à une organisation terroriste "inconnue" » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638387> ; Alerte « Le blogueur russe Dmitry Ivanov arrêté et détenu dans le cadre de poursuites pour diffusion de "fausses informations" sur l'armée russe » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638107> ; Alerte « 11 journalistes kurdes détenus lors d'opérations anti-terrorisme menées à leur domicile » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638140>.

à résidence, l'interdiction de voyager ou le contrôle judiciaire¹¹⁵. Six alertes signalent que des journalistes ont été emprisonnés en Türkiye et en Russie après avoir été condamnés pour violation de la procédure officielle relative aux rassemblements dans l'espace public, insulte d'une personne détentrice de l'autorité publique ou refus d'obtempérer, ou incitation à l'émeute¹¹⁶, violation de confidentialité¹¹⁷, appartenance à une organisation terroriste ou apologie du terrorisme¹¹⁸, tentative d'atteinte à l'unité et à l'intégrité de l'État¹¹⁹.

■ L'arrestation de journalistes qui couvrent des manifestations sur le changement climatique constitue un nouveau phénomène. Huit journalistes ont été poursuivis dans ce contexte en France¹²⁰, en Espagne¹²¹, en Suède¹²² et au Royaume-Uni¹²³. Des journalistes ont en outre été arrêtés pour espionnage en Grèce¹²⁴ et en Pologne¹²⁵.

115. Alerte « Le journaliste Alex Jordanov mis en examen pour divulgation du secret défense » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637731> ; Alerte « Des journalistes de Sota.Vision et de Skat Media arrêtés et leurs domiciles perquisitionnés pendant les célébrations de la Victoire » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637557> ; Alerte « La journaliste turque Dicle Müftüoğlu détenue pendant trois jours » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637646> ; Alerte « Le journaliste russe Valery Badmayev poursuivi pour "discrédit" des opérations menées par les forces armées russes » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638332>
116. Alerte « Harcèlement et arrestation de journalistes de Sota.Vision par les autorités » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637336>
117. Alerte « Le journaliste turc Sinan Aygül condamné à de la prison après une publication » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/101526242>
118. Alerte « Le photojournaliste turc Abdurrahman Gök condamné à une peine de prison pour terrorisme » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637743> ; Alerte « La journaliste turque Hatice Şahin condamnée à 6 ans et 3 mois de prison pour terrorisme » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638030> ; Alerte « Le journaliste citoyen Ernes Ametov condamné pour terrorisme » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638381>
119. Alerte « Le journaliste turc Rohjat Doğru condamné à la réclusion à perpétuité » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637129>
120. Alerte « Le journaliste indépendant Grégoire Souchay poursuivi en qualité d'activiste » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638290>
121. Alerte « La journaliste Joanna Giménez et un photojournaliste poursuivis en justice après la couverture d'une manifestation » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638174>
122. Alerte « Journalistes détenus et entravés par la police » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637961>
123. Alerte « Le journaliste suédois de TV4, Tomas Kvarnkullen, agressé à Glasgow (Royaume-Uni) » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107636915> ; Alerte « Arrestation de trois journalistes qui couvraient des manifestations Just Stop Oil » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638196>
124. Alerte « Le photographe norvégien Knut Bry détenu et poursuivi pour espionnage » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637346>
125. Alerte « Le journaliste espagnol Pablo González arrêté et poursuivi pour espionnage en Pologne » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637244>

Journalistes en détention en Europe au 31 décembre 2022¹²⁶

Azerbaïdjan

1. Aslan Gurbanov
2. Avaz Zeynalli
3. Elchin Mammad
4. Polad Aslanov

Bélarus

1. Katsiaryna Andreeva
2. Ihar Losik
3. Ksenia Lutschina
4. Andrei Aliaksandrau
5. Denis Ivashin
6. Andrzej Poczubut
7. Maryna Zolatava
8. Lyudmila Chekina
9. Valerija Kastsiugova
10. Aliaksandr Ivulin
11. Yahor Martsinovich
12. Andrei Skurko
13. Iryna Leushyna
14. Dzmitry Navazhylau
15. Henadz Mazheyka
16. Iryna Slaunikava
17. Andrei Kuznechyk
18. Siarhei Satsuk
19. Yuri Hantsarevich
20. Dzmitry Luksha
21. Konstantin Zolatykh
22. Ales Lyubyanichuk
23. Yury Hladchuk
24. Ivan Muraueu
25. Pavel Mazhejka
26. Yauhen Merkis
27. Ina Mozchanka
28. Sniazhana Inanets
29. Aliaksandr Lychauka
30. Dzmitry Semchanka
31. Andrei Famin
32. Larysa Shchyrakova

Géorgie

Nika Gvaramia

Pologne

Pablo González

126. La source de ces informations, à l'exception du Bélarus, est la Plateforme pour la sécurité des journalistes : <https://fom.coe.int/fr/listejournalistes/detentions>, et la FEJ pour les journalistes bélarusses en prison : <https://europeanjournalists.org/journalists-in-jail-europe/>

Russie

1. Abdilmumin Gadzhiev
2. Aleksandr Dorogov
3. Aleksandr Valov
4. Aleksandra Bayazitova
5. Aleksei Slobodenyuk
6. Andrei Novashov
7. Artem Prokhorov
8. Denis Shaikin
9. Dmitry Ivanov
10. Igor Kuznetsov
11. Ivan Safronov
12. Maria Ponomarenko
13. Mikhail Afanasyev
14. Rashid Maysigov
15. Sergey Mikhaylov
16. Vladimir Panfilov
17. Vladislav Malushenko
18. Yan Katelevskiy
19. Yevgeny Moskvyn
20. Vladimir Vorontsov
21. Andrey Pyzh
22. Eduard Shmonin

Türkiye

1. Abdulkadir Turay
2. Abdurrahman Öncü
3. Ahmet Metin Sekizkardeş
4. Ali Ahmet Böken
5. Ali Ünal
6. Aziz Oruç
7. Berivan Altan
8. Ceylan Şahinli
9. Cihan Acar
10. Deniz Nazlım
11. Diren Yurtsever
12. Elif Üngür
13. Emrullah Acar
14. Ercan Gün
15. Erdal Süsem
16. Erkan Akkuş
17. Erol Zavar
18. Fevzi Yazıcı
19. Gültekin Avcı
20. Habibe Eren
21. Hakan Yalçın
22. Hatice Duman
23. Hidayet Karaca
24. İbrahim Koyuncu
25. İsmail Çoban
26. Kenan Karavil
27. Lezgin Akdeniz
28. Mazlum Doğan Güler
29. Mehmet Ali Ertaş
30. Mehmet Baransu
31. Mehmet Şahin
32. Miklat Algül
33. Murat Çapan
34. Mustafa Gök
35. Mustafa Ünal
36. Neşe Toprak
37. Ömer Çelik
38. Özcan Keser
39. Öznur Değer
40. Ramazan Geciken
41. Remziye Temel
42. Safiye Alagaş
43. Selman Güzelyüz
44. Serdar Altan
45. Şeref Yılmaz
46. Seyithan Akyüz
47. Suat Doğuhan
48. Uğur Yılmaz
49. Vahit Yazgan
50. Yakup Şimşek
51. Zeynel Abidin Bulut
52. Ziya Ataman

Ukraine (territoires temporairement occupés par la Russie)¹²⁷

- | | | |
|-----------------------|-------------------------|-----------------------|
| 1. Amet Suleymanov | 2. Asan Akhtemov | 3. Dmytro Khilyuk |
| 4. Ernes Ametov | 5. Iryna Danilovich | 6. Marlen Asanov |
| 7. Osman Arifmemetov | 8. Remzi Bekirov | 9. Rustem Sheikhaliev |
| 10. Server Mustafayev | 11. Seyran Saliev | 12. Timur Ibragimov |
| 13. Vilen Temeryanov | 14. Vladislav Yesypenko | |

Royaume-Uni

Julian Assange

127. Tous les journalistes recensés comme étant en détention en Ukraine à l'exception de Dmytro Khilyuk ont été arrêtés en Crimée, territoire occupé par la Russie. Dmytro Khilyuk a été arrêté par les forces armées russes en mars 2022 <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637402>

ASPAP et actions judiciaires abusives contre des journalistes



Kap (Espagne) / Cartooning for Peace

■ Le recours à des actions judiciaires visant à intimider les journalistes et les médias et à les faire taire – en les traînant devant les tribunaux et en les forçant à gaspiller leur temps et leur argent – est l’arme favorite de certains politiciens, hommes d’affaires et autres personnalités puissantes. Les poursuites stratégiques contre la mobilisation publique (ASPAP pour « actions stratégiques contre la participation aux affaires publiques ») sont employées sur l’ensemble du continent européen. Au moins 20 actions engagées contre des journalistes, en diffamation et pour divers autres motifs, ont été enregistrées en 2022, et des centaines de milliers d’euros de dommages-intérêts réclamés au nom de l’atteinte à la réputation. Le journaliste grec Ioannis Stevis est par exemple poursuivi par la directrice d’un hôpital qui lui réclame 200 000 € de

dommages-intérêts¹²⁸. Les tribunaux de Londres demeurent le forum privilégié par de nombreux plaignants non-ressortissants du Royaume-Uni¹²⁹ ; les journalistes et les médias d'Albanie¹³⁰, de Bulgarie¹³¹, de Croatie¹³², de France¹³³, d'Italie,¹³⁴ de Pologne¹³⁵ et de Serbie¹³⁶ sont de plus en plus fréquemment poursuivis en diffamation.

La lutte contre les fausses informations sert de plus en plus souvent de prétexte pour engager des actions judiciaires contre des journalistes

■ La lutte contre les fausses informations sert de plus en plus souvent de prétexte pour engager des actions judiciaires contre des journalistes. De nombreuses affaires judiciaires ont été engagées contre des journalistes en Russie pour « diffusion » de fausses informations. Des journalistes travaillant pour le New York Times, Radio Free Europe et des journalistes russes exilés figurent parmi les accusés de diffusion de fausses informations¹³⁷.

■ Un nombre croissant de menaces d'ordre juridique est brandi contre les journalistes par des responsables politiques, dont certains exercent le pouvoir.

128. Alerte « Le journaliste grec Ioannis Stevis poursuivi par la directrice d'un hôpital à hauteur de 200 000€ » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638059>

129. Alerte « Forensic News, situé aux États-Unis, affronte une ASPAP à Londres » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637138> ; Alerte « Des médias poursuivis en diffamation par un fonds de dotation du Kazakhstan » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638055> ; Alerte « Le journaliste britannique Eliot Higgins affronte l'ASPAP d'un oligarque russe à Londres » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637414>

130. Alerte « Le journaliste albanais Isa Myzyraj poursuivi en justice après avoir dénoncé des actes d'intimidation » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637530>

131. Alerte « Action en diffamation contre le site d'investigation Bivol » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637040>

132. Alerte « La rédactrice en chef de Telegram.hr Jelena Valentić visée par un nouveau procès » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637523>

133. Alerte « Plusieurs médias poursuivis en diffamation par Avisa Partners » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638032>

134. Alerte « Peines de prison requises contre trois journalistes » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638145> ; Alerte « Le journaliste Roberto Saviano poursuivi en diffamation » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637322> ; Alerte « Peines de prison requises contre trois journalistes » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638145> ; Alerte « Le directeur de publication de Domani, Stefano Feltri, et le journaliste Emiliano Fittipaldi traduits en justice pour diffamation » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638255>

135. Alerte « Le journaliste d'investigation Grzegorz Rzeczkowski perd un procès en diffamation » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638109>

136. Alerte « KRIK poursuivi en justice par une ancienne fonctionnaire du ministère de l'Intérieur » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638048>

137. Alerte « La rédactrice en chef du New Times, Yevgenia Albats, poursuivie pour diffusion de fausses informations sur les forces armées russes » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637616>

En Irlande du Nord¹³⁸ et en Irlande, des membres de Sinn Féin ont engagé des poursuites judiciaires contre des journalistes et des médias, notamment RTÉ¹³⁹, le radiodiffuseur public irlandais, lequel était également la cible d'actions émanant d'eurodéputés indépendants¹⁴⁰. En Serbie, Dijana Hrkalo¹⁴¹, une ancienne secrétaire d'État du ministère de l'Intérieur, actuellement en procès pour trafic d'influence présumé, a assigné en diffamation Crime & Corruption Reporting Network (KRIK) et son rédacteur en chef, Stevan Dojčinović¹⁴¹.

■ La Plateforme a enregistré plusieurs affaires dans lesquelles des journalistes se sont vu infliger une amende en raison de leurs reportages. Les journalistes estoniens Tarmo Vahter et Sulev Vedler, le journaliste polonais Grzegorz Rzeczkowski, Mediapool en Bulgarie et la journaliste grecque Elena Akrita comptent parmi ceux qui ont été condamnés à des amendes comprises entre 1 000 et 8 000 €.

138. « Un parlementaire nord-irlandais engage des poursuites judiciaires contre des journalistes » <https://go.coe.int/HsDyX>

139. Alerte « La leader du Sinn Féin engage une procédure-bâillon contre RTÉ » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637599>

140. Alerte « Les eurodéputés Clare Daly et Mick Wallace poursuivent le radiodiffuseur irlandais RTÉ en justice » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637547>

141. Alerte « KRIK poursuivi en justice par une ancienne fonctionnaire du ministère de l'Intérieur » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638048>

Actions en diffamation et autres recours contre des journalistes répertoriés par la Plateforme en 2022

Actions judiciaires

Forensic News, situé aux États-Unis, affronte une ASPAP à Londres

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637138>

Des médias poursuivis en diffamation par un fonds de dotation du Kazakhstan

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638055>

Le journaliste britannique Eliot Higgins affronte l'ASPAP d'un oligarque russe à Londres

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637414>

Une procédure judiciaire engagée à Londres contre le média suédois Realtid

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/78205993>

Un parlementaire nord-irlandais engage des poursuites judiciaires contre des journalistes

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637849>

La leader du Sinn Féin engage une procédure-bâillon contre RTÉ

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637599>

Les eurodéputés Clare Daly et Mick Wallace poursuivent le radiodiffuseur irlandais RTÉ en justice

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637547>

Peines de prison requises contre trois journalistes

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638145>

Le journaliste Roberto Saviano poursuivi en diffamation

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637322>

Le journaliste grec Ioannis Stevis poursuivi par la directrice d'un hôpital à hauteur de 200 000 €

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638059>

Plusieurs médias poursuivis en diffamation par Avis Partners

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638032>

KRIK poursuivi en justice par une ancienne fonctionnaire du ministère de l'Intérieur

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638048>

Le journaliste albanais Isa Myzyraj poursuivi en justice après avoir dénoncé des actes d'intimidation

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637530>

Le journaliste de BIRN Edmond Hoxhaj victime d'une violation de données personnelles

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637504>

Poursuites pénales contre les journalistes de Gazeta Wyborcza Jarosław Sidorowicz et Paweł Figurski

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637729>

Action en diffamation contre le site d'investigation Bivol

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637040>

La rédactrice en chef de Telegram.hr Jelena Valentić visée par un nouveau procès

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637523>

Le journal satirique Vigousse visé par plusieurs plaintes en diffamation

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637357>

La police islandaise enquête sur quatre journalistes suspectés de violation de la vie privée

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637338>

Le journaliste chypriote turc Ali Kismir encourt jusqu'à dix ans de prison pour avoir « insulté » les forces de sécurité

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637185>

La journaliste turque Sedef Kabaş arrêtée et accusée d'insulte au président

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107636995>

Le média d'investigation Reflets poursuivi devant le tribunal de commerce pour violation du secret des affaires

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638074>

Enquêtes

La journaliste de BTV Maria Tsantsarova visée par des enquêtes après un reportage

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638024>

Peines

Le journaliste polonais Pawel Gašiorski condamné pour la diffamation d'une commune

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637789>

La journaliste de Polityka Ewa Siedlecka jugée coupable d'avoir enfreint la loi dans une affaire de diffamation et calomnie

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637787>

Amendes

Les journalistes Tarmo Vahter et Sulev Vedler condamnés à une amende en raison d'un article

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637554>

Halk TV et KRT sanctionnées et le journaliste turc Uğur Dündar poursuivi en justice à l'instigation du ministre de l'Intérieur

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637738>

Les journalistes de Mediapool condamnés à de lourdes indemnités pour diffamation

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637038>

La journaliste grecque Elena Akrita condamnée à payer 8 000 € pour diffamation

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637398>

La journaliste Emmanuelle Anizon verbalisée lors de la couverture d'une soirée électorale

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637423>

La journaliste turque Çiğdem Toker condamnée à payer 30 000 TRY pour des citations d'un rapport public

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637396>

Le journaliste d'investigation Grzegorz Rzeczkowski perd un procès en diffamation

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638109>

Le journal Vecherniye Vedomosti condamné à une amende pour une publication Telegram

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637650>

« Fausses informations »

Des médias sibériens et leur direction accusés de diffusion de « fakes » sur l'armée russe

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637453>

Isabella Evloeva, rédactrice en chef et fondatrice du média ingouche Fortanga, fait l'objet de trois poursuites pénales pour diffusion de « fausses informations » sur l'armée russe

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637851>

Les journalistes russes Ilya Krasilshchik et Maria Ponomarenko poursuivis pour diffusion de fausses informations sur les forces armées

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637491>

La rédactrice en chef du New Times, Yevgenia Albats, poursuivie pour diffusion de fausses informations sur les forces armées russes

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637616>

Deux journalistes russes en exil poursuivis pour diffusion de fausses informations sur les forces armées russes

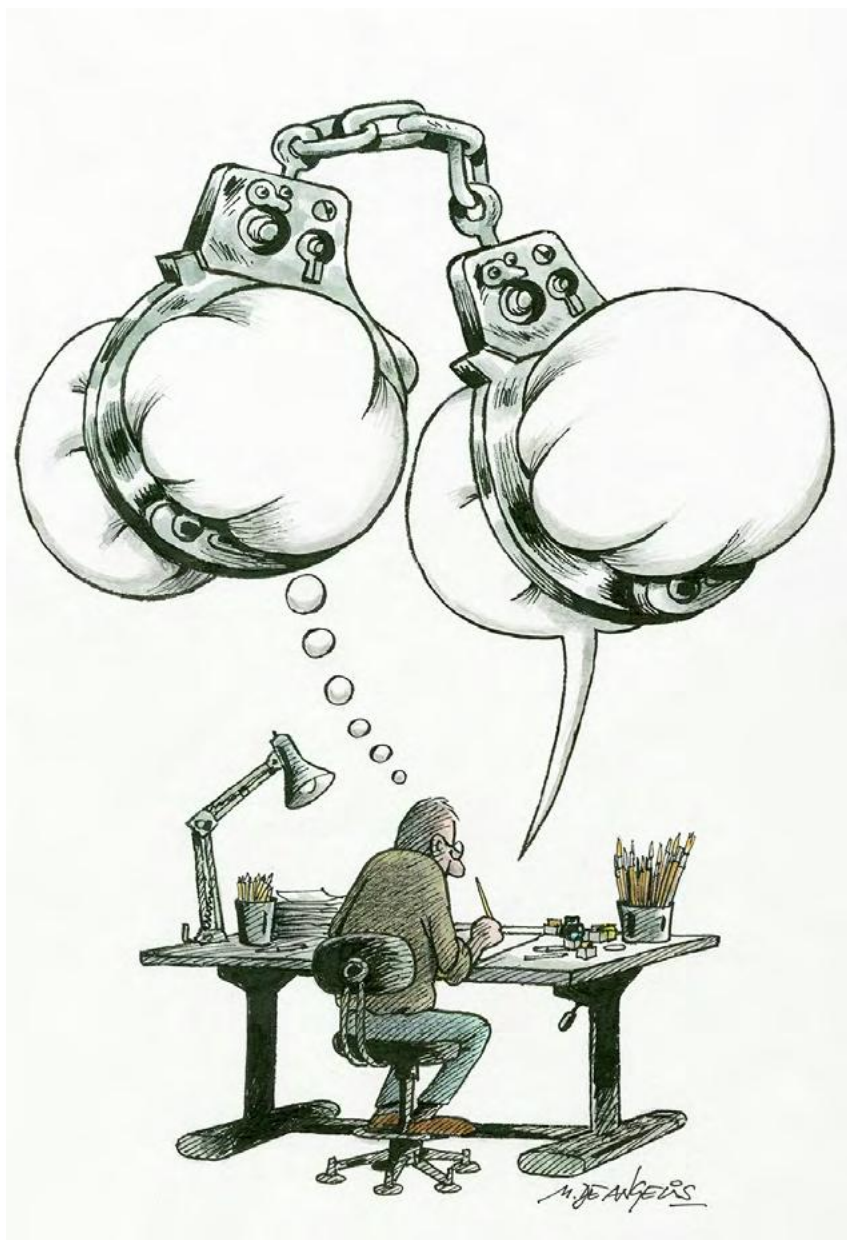
<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637604>

Le journaliste russe Andrei Novashov détenu et poursuivi pour diffusion de « fausses » informations

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637320>

Le journaliste russe Ilya Ber sous enquête après une vérification des faits sur les morts en Ukraine

<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637540>



Marco De Angelis (Italie) / Cartooning for Peace

Législation restrictive

La surveillance, la lutte contre la désinformation, la législation sur les secrets d'État ou la lutte contre le terrorisme sont mises en œuvre pour faire pression sur les journalistes

■ En Europe, la liberté de la presse est également battue en brèche par des législations qui musellent les journalistes et limitent leur capacité à exercer leur profession. La surveillance, la lutte contre la désinformation, la législation sur les secrets d'État ou la lutte contre le terrorisme sont parfois mises en œuvre pour faire pression sur les journalistes ou pour les contraindre à révéler leurs sources. Les critiques sont éteintes à renfort de recours judiciaires ou d'actions en diffamation.

■ En Arménie, la loi sur les médias a fait l'objet d'amendements habilitant les services de l'État à révoquer l'accréditation des journalistes, nourrissant des craintes que les autorités ne cherchent à empêcher les journalistes critiques de couvrir les sessions parlementaires et autres activités gouvernementales¹⁴².

■ Le 30 décembre 2021, l'Assemblée nationale d'Azerbaïdjan a adopté un projet de loi dont la formulation imprécise et la prétendue « rédaction en secret » ont entraîné des protestations dans le pays et au-delà¹⁴³. Les responsables azerbaïdjanais ont rejeté les critiques et, le 8 février 2022, le Président Ilham Aliyev a promulgué la loi amendée sur les médias. Le Président a également signé le décret d'application et chargé le Conseil des ministres de rédiger un projet de loi définissant les sanctions administratives dont seront passibles les violations du texte. Le 26 septembre, il a validé le règlement relatif au nouveau registre des médias.

■ Les amendements prévoient la création d'un registre public des journalistes et d'une carte de presse unique. Seuls les journalistes titulaires de la carte et dont le média a été enregistré par les autorités seront officiellement reconnus comme tels. Les autres journalistes risquent de voir leurs activités et leur accès aux sources officielles restreints. Il reviendra aux services de l'État de décider arbitrairement à l'issue d'un « test » sur lequel aucun détail n'a été dévoilé qui est journaliste et qui ne l'est pas. Et ce sont les autorités qui

142. Alerte « Adoption d'une proposition de loi habilitant les organes de l'État à révoquer l'accréditation des journalistes » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637630>

143. Alerte « L'Azerbaïdjan adopte de nouvelles restrictions aux médias » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107636954>

détiendront la liste et les informations personnelles de tous les journalistes et médias inscrits (y compris leurs comptes en banque et leurs contrats de travail).

■ Les journalistes devront en outre se conformer à diverses nouvelles règles, dont une relative à l'interprétation « objective » des faits et événements – le mot « objectif » n'étant pas défini, ce qui laisse aux juges la liberté d'interpréter cette disposition selon leurs propres considérations – et une interdiction de diffuser toute information provenant d'une source non officielle.

■ Une autre disposition interdit la diffusion de toute image d'une personne, même dans l'espace public, sans son autorisation écrite. Cela est susceptible d'empêcher notamment la publication d'images ou de vidéos établissant une fraude électorale.

■ Le 7 juin, le Parlement de Géorgie a adopté des amendements portant de six à neuf mois la période de surveillance autorisée et étendant les mesures d'investigation secrètes à 27 infractions supplémentaires. Au regard de 77 infractions, les amendements permettent désormais la surveillance indéfinie de personnes à leur insu. La Présidente Salome Zurbachvili avait mis son veto aux amendements car elle craignait que cette loi ne restreigne davantage les droits humains, mais le Parlement a passé outre son veto début septembre.

■ Dans un avis urgent publié en août, des spécialistes des questions législatives et constitutionnelles de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe ont critiqué « l'adoption rapide » de ce texte et exhorté le Gouvernement à revoir sa copie¹⁴⁴. L'UE s'est dite également préoccupée par ces amendements, soulignant le risque de « réduire considérablement le droit des citoyens géorgiens au respect de la vie privée ». L'ambassadeur de l'UE a par ailleurs exhorté le Gouvernement à faire connaître les résultats de l'enquête qu'il a promis de mener sur les écoutes téléphoniques ciblant un très grand nombre de citoyens géorgiens et étrangers, lesquelles avaient été révélées en septembre 2021. Selon les fichiers en provenance des services de sécurité de l'État qui auraient été divulgués, les autorités surveillaient entre autres des membres du clergé, de la société civile, des journalistes et des diplomates étrangers.

■ Le 13 octobre, la Grande Assemblée nationale de Türkiye a adopté un projet de loi visant à combattre la désinformation et comprenant une quarantaine d'articles modifiant la loi sur internet, la loi sur la presse et le Code pénal turc. Entrée en vigueur le 18 octobre, la loi punit désormais d'un à trois ans de prison quiconque est déclaré coupable d'avoir « intentionnellement

144. Commission de Venise : Avis urgent sur le projet de loi sur les amendements au code de procédure pénale adoptés par le Parlement de la Géorgie le 7 juin 2022, rendu le 26 août 2022 en vertu de l'article 14a du règlement intérieur de la Commission de Venise, [https://www.venice.coe.int/webforms/documents/?pdf=CDL-PI\(2022\)028-f](https://www.venice.coe.int/webforms/documents/?pdf=CDL-PI(2022)028-f)

publié de la désinformation et de fausses informations» afin de susciter la peur ou la panique, de mettre en danger la sécurité intérieure ou extérieure du pays, l'ordre public et la santé publique de la société turque. Ces peines peuvent être doublées en cas de publication à partir d'un compte anonyme, par une personne dissimulant son identité, ou par toute personne agissant pour le compte d'une organisation criminelle. La loi étend aux réseaux sociaux les restrictions qui avaient été votées en 2020 et facilite la suppression par les autorités turques de contenus sur internet. Elle renforce également les pouvoirs permettant de contraindre les plateformes de médias sociaux à supprimer des contenus sous peine de lourdes amendes (jusqu'à 3 % des recettes mondiales), d'une interdiction de publicité et d'une réduction de bande passante¹⁴⁵.

■ Les groupes de défense de la liberté de la presse ainsi que le HCDH (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme) et le représentant de l'OSCE pour la liberté des médias se sont dit inquiets que la définition de la «désinformation» et de «l'intention» soit laissée à la discrétion du système judiciaire turc, exposant ainsi des millions d'utilisateurs d'internet à des sanctions pénales et faisant peser un risque de censure et d'autocensure généralisées pendant la période précédant les élections de 2023.

■ Selon l'article 299 du Code pénal turc, l'infraction d'insulte au Président est passible d'une peine de prison allant d'un à quatre ans de prison. Le 11 mars, la célèbre journaliste Sedef Kabaş¹⁴⁶ a été condamnée à deux ans et quatre mois de prison avec sursis pour «insulte au Président». Elle avait déclaré à la télévision, le 22 janvier : «un bœuf ne devient pas roi en entrant au palais, c'est le palais qui devient étable». Le 26 janvier, le Président Erdoğan avait averti que cette insulte ne resterait pas «impunie», avant d'engager des poursuites contre Kabaş et le président du conseil d'administration de TELE1, réclamant 250 000 TRY de dommages-intérêts pour préjudice moral. Par ailleurs, le 24 janvier, le Haut-Conseil turc pour la radio et la télévision (RTÜK) a infligé une amende à hauteur de 5 % des recettes à TELE1 et cinq jours d'interdiction de diffusion. Lorsqu'un journaliste de TELE1 a critiqué la décision du RTÜK, celui-ci a infligé une nouvelle amende à la chaîne, à hauteur de 3 % des recettes.

■ Le Président a rejeté une suggestion du principal parti d'opposition visant à supprimer l'infraction d'insulte au Président, malgré une décision de la Cour européenne des droits de l'homme d'octobre 2021 indiquant que l'emprisonnement et la condamnation de la journaliste Vedat Sorli pour insulte au Président portaient atteinte à son droit à la liberté d'expression, confirmant

145. Alerte «Une proposition de loi incrimine les "informations trompeuses" et renforce le contrôle en ligne» <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637636>

146. Alerte «La journaliste turque Sedef Kabaş arrêtée et accusée d'insulte au président» <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107636995>

une fois de plus que toute mesure visant à protéger la réputation d'un chef d'État « ne pouvait justifier de conférer à ce dernier un privilège ou une protection spéciale vis-à-vis du droit [...] d'exprimer des opinions à son sujet »¹⁴⁷.

■ Le 6 septembre, l'abandon du projet de loi relatif aux droits humains, destiné à remplacer le *Human Rights Act*, a été annoncé au Royaume-Uni. Des organisations de défense de la liberté de la presse s'étaient dites préoccupées par les répercussions potentielles du texte sur la liberté des médias dans la mesure où il aurait permis aux tribunaux britanniques de méconnaître la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et d'affaiblir les obligations de compatibilité avec la Convention européenne des droits de l'homme, risquant ainsi de compromettre les procédures grâce auxquelles la liberté des médias et la protection des journalistes sont renforcées en droit britannique¹⁴⁸. Après l'entrée en fonctions du premier ministre Rishi Sunak, le projet était supposé être de nouveau déposé au Parlement. Le 20 décembre, ce dernier a comparu devant le Comité de liaison de la Chambre des communes mais lorsque la question lui a été posée, il n'a pas précisé à quel moment le projet de loi serait examiné par le Parlement¹⁴⁹. Début décembre, des médias ont indiqué que le projet de loi n'était plus prioritaire¹⁵⁰. Les organisations de défense de la liberté des médias avaient prévenu que la promulgation du texte pouvait empêcher des requérants de profiter de l'évolution des normes européennes en matière de liberté des médias.

■ Le Gouvernement britannique a par ailleurs annoncé un projet de loi sur la sécurité nationale « visant à dissuader, repérer et faire échouer les acteurs étatiques qui chercheraient à nuire au R.-U. en ciblant à son insu ses intérêts nationaux, ses informations sensibles, ses secrets commerciaux et son mode de vie démocratique ». La première partie du projet de loi remplace l'infraction existante d'espionnage et diverses autres infractions tirées du *Official Secrets Act* par de nouvelles infractions et des prérogatives associées. Des groupes de défense de la liberté de la presse ont critiqué sa formulation générale et imprécise et ont mis en garde contre l'effet potentiellement dissuasif du texte

147. Resource Centre on Media Freedom in Europe: *Defamation and Insult Laws in the OSCE Region: A Comparative Study*, mars 2017 <https://www.rcmediafreedom.eu/Publications/Reports/Defamation-and-Insult-Laws-in-the-OSCE-Region-A-Comparative-Study> (en anglais uniquement)

148. Alerte « Le projet de loi relatif aux droits de l'homme risque de fragiliser la liberté des médias » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637760>

149. House of Commons: Liaison Committee, *Oral evidence from the Prime Minister*, HC 947, 20 décembre 2022, <https://committees.parliament.uk/oralevidence/12471/pdf/> (en anglais uniquement)

150. « Sunak's next U-turn may be to ditch Raab's bill of rights », *The Guardian* 8 décembre 2022, <https://www.theguardian.com/law/2022/dec/08/rishi-sunak-next-u-turn-may-be-to-ditch-dominic-raab-bill-of-rights> (en anglais uniquement)

sur le journalisme d'investigation¹⁵¹. À la fin 2022, le texte était en commission devant la Chambre des Lords.

151. Alerte « Les organisations de défense de la liberté de la presse s'inquiètent du projet de loi sur la sécurité nationale » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638194>

Médias de service public

■ La lutte pour l'indépendance et la durabilité des médias de service public a connu d'importants rebondissements en 2022 avec la publication, par la Commission européenne, du projet de Législation européenne sur la liberté des médias (EMFA). Le Règlement proposé met l'accent sur la nécessité « de mettre en place des garanties juridiques de l'indépendance des médias de service public dans l'Union » et celle d'assurer que « les médias de service public bénéficient d'un financement suffisant et stable pour l'accomplissement de leur mission qui autorise la prévisibilité de leur programmation ». Parmi les garanties figure la nomination du président et les membres du conseil d'administration des médias de service public (MSP) dans le cadre d'une procédure transparente, ouverte et non discriminatoire¹⁵².

■ La publication de l'EMFA fait suite à la publication du rapport 2022 de la Commission européenne sur l'État de droit, qui dressait pour la première fois un état des lieux de la situation des MSP dans les États membres. Celui-ci a recommandé à huit États membres de renforcer, en s'inspirant des normes européennes relatives aux médias de service public, les règles et mécanismes visant à améliorer l'indépendance de gouvernance et l'indépendance éditoriale des médias de service public. Les autres sujets de préoccupation concernent le risque de politisation de la nomination et la révocation des directeurs de conseils d'administration, la gouvernance des MSP et le manque d'indépendance¹⁵³.

■ Les attaques actuelles contre l'indépendance des MSP ont été évoquées lors de la conférence conjointe Conseil de l'Europe – UER sur le thème « Médias de service public et démocratie », qui a eu lieu en novembre¹⁵⁴. Les conclusions de la conférence¹⁵⁵ appellent les États membres à mettre en place des conditions propices à la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe

152. Commission européenne : Législation européenne sur la liberté des médias — Proposition de règlement et recommandation, 16 septembre 2022 <https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/library/european-media-freedom-act-proposal-regulation-and-recommendation>

153. Commission européenne : rapport de la Commission sur l'État de droit, chapitres par pays, 13 juillet 2022, https://ec.europa.eu/info/publications/2022-rule-law-report-communication-and-country-chapters_en (en anglais uniquement)

154. Conférence : Les Médias de Service Public pour la Démocratie, 22 novembre 2022 <https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/public-service-media-for-democracy>

155. Conclusions de la conférence : Les Médias de Service Public pour la Démocratie, 22 novembre 2022 <https://rm.coe.int/psm-2022-conference-conclusions-fin-en/1680a91bee> (en anglais uniquement)

portant sur les MSP¹⁵⁶. Elles promeuvent également la mise en place d'une plateforme de dialogue régulier sur la mise en œuvre desdites normes, y compris à l'échelon ministériel.

■ Les élections législatives, l'instabilité politique, les motions de censure et les changements politiques ont eu des incidences sur les MSP.

Plusieurs pays ont nettement diminué le montant de la redevance, empêchant les radiodiffuseurs de remplir leur mission de service public

■ Dans plusieurs pays, la redevance de l'audiovisuel a été nettement réduite ou maintenue à un niveau qui ne permet plus aux radiodiffuseurs de remplir leur mission de service public. L'absence de viabilité financière porte atteinte à leur indépendance. En outre, la pression économique sur les MSP croît à la mesure de l'augmentation des coûts de l'énergie et des services. En Bosnie-Herzégovine, BHRT est toujours menacée de fermeture depuis qu'elle a été privée d'une partie de ses recettes et que le PSM a accumulé une dette considérable¹⁵⁷.

■ En Slovénie, le radiodiffuseur public RTV-SLO a subi des pressions sous le Gouvernement précédent, ce qui a entraîné des problèmes en termes de contenu, de rédaction, de gestion et de gouvernance. L'ampleur de la défaite du parti démocratique slovène (SDS) aux élections du printemps a été interprétée comme le rejet, par le public, de ses efforts en vue de saper les institutions démocratiques et notamment de contrôler le radiodiffuseur public et l'agence de presse nationale STA. Toutefois, le conseil d'administration de RTV-SLO, contrôlé par le SDS, a nommé Uros Urbanija à la direction de la chaîne de télévision publique en juin. Avant les élections, Urbanija était à la tête du service de communication du Gouvernement UKOM, à l'origine de la campagne contre la STA. Le radiodiffuseur traverse depuis lors une période de crise. Pour y mettre fin, le Gouvernement actuel a voté une nouvelle réforme du radiodiffuseur public visant à dépolitiser la gestion de RTV-SLO notamment en nommant à son conseil de surveillance des personnes désignées par des organisations de la société civile et par les employés de RTV-SLO. La loi a été validée par près de 63 % des votants au référendum de novembre auquel avait appelé le SDS retourné dans l'opposition.

156. Council of Europe Standards on Public Service Media, Digest, novembre 2022 <https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/digest-council-of-europe-standards-on-public-service-media> (en anglais uniquement)

157. Alerte « Menace de fermeture pour la Radio-Télévision publique » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/25070639>

■ En octobre, le Gouvernement tchèque a pris une initiative similaire visant à réformer le processus de nomination des membres des conseils d'administration des radiodiffuseurs publics afin de les protéger davantage du risque de politisation. Les changements apportés ont notamment associé les deux chambres du Parlement aux processus de nominations, augmenté le nombre de membres du conseil et renforcé les règles indiquant quelles organisations peuvent présenter des candidats.

■ Les observateurs mandatés par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE ont critiqué la prestation des MSP lors des élections législatives en Hongrie¹⁵⁸, à Malte¹⁵⁹ et en Serbie¹⁶⁰. Outre les accusations de parti pris en faveur des partis au pouvoir, ils ont recommandé que les MSP soient libérés du contrôle du Gouvernement.

■ Au Royaume-Uni, début 2022, le Gouvernement avait annoncé le projet de privatiser la chaîne de service public Channel 4, financée par la publicité et destinée particulièrement à proposer une gamme de programmes inédits correspondant aux intérêts et besoins des minorités. Il a alors été accusé de vouloir faire taire un média critique à son égard. Fin 2022, le projet de privatisation a été abandonné. On ignore encore ce que sera le futur modèle de financement de la BBC, média largement considéré comme l'archétype du radiodiffuseur public national. Le Gouvernement en exercice souhaite que la redevance soit supprimée en 2027. Cela étant, à la suite d'une baisse importante des recettes du groupe en provenance de la redevance, la BBC a annoncé une diminution drastique des effectifs et de la production de programmes inédits.

■ En Lettonie, le radiodiffuseur public LTV a signalé qu'il avait subi des pressions politiques à la suite d'une interview du journaliste russe Leonid Ragozin, lorsque le ministre de la Défense a déclaré que le financement adéquat du radiodiffuseur public serait désormais fonction des choix éditoriaux du diffuseur¹⁶¹.

158. OSCE, Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) : *"Hungary, Parliamentary Elections and Referendum 3 April 2022"*, rapport définitif de la mission d'observation des élections du BIDDH, 29 juillet 2022 <https://www.osce.org/files/f/documents/2/6/523568.pdf> (en anglais uniquement)

159. OSCE, Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) : *"Malta, Parliamentary Elections 26 March 2022"*, rapport définitif de la mission d'observation des élections du BIDDH, 14 juillet 2022 <https://www.osce.org/files/f/documents/8/7/522712.pdf> (en anglais uniquement)

160. OSCE, Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) : *"Republic of Serbia, Presidential and Early Parliamentary Elections 3 April 2022"*, rapport définitif de la mission d'observation des élections du BIDDH, 19 août 2022 https://www.osce.org/files/f/documents/0/0/524385_0.pdf (en anglais uniquement)

161. Alerte « L'indépendance éditoriale et financière de Latvian Television sous pression » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637418>

Appropriation des médias

■ Les alertes publiées sur la Plateforme témoignent de la manière dont les pouvoirs économiques et réglementaires des États sont détournés pour « capter » des médias tant publics que privés et en faire des armes de propagande pour les partis au pouvoir, tout en instaurant un climat économique et politique hostile aux médias indépendants. L'appropriation des médias consiste à installer ses partisans au sein des autorités de régulation des médias et des conseils d'administration des médias de service public et à politiser ces entités, en allouant des fonds publics – tels que des subventions publicitaires ou destinées aux médias – aux médias favorables au Gouvernement, en soutenant les magnats de la presse qui bénéficient des faveurs du Gouvernement, et en faisant subir aux médias indépendants ou d'opposition des sanctions arbitraires ou disproportionnées.

■ L'appropriation des médias passe souvent inaperçue et se dissimule sous un voile de légalité qui ménage une certaine faculté aux pouvoirs publics de nier leur implication de manière crédible. Elle a pourtant un effet dévastateur sur le pluralisme et l'indépendance des médias et est au cœur des stratégies autoritaires visant à faire taire la critique du public.

« En l'absence de médias indépendants, la propagande sert toujours à préparer la guerre. La propagande est la cuisine de la guerre. La propagande est la guerre même ».

Dmitry Muratov, cofondateur de Novaya Gazeta et co-lauréat du prix Nobel

■ La Russie a été l'incubatrice de l'appropriation des médias et l'invasion de l'Ukraine est allée de pair avec l'extinction des derniers médias de journalisme indépendant présents en Russie - avec les graves conséquences que l'on sait (voir la section sur l'attaque de l'Ukraine par la Russie). Ainsi que l'a affirmé Dmitry Muratov, cofondateur de Novaya Gazeta et lauréat du prix Nobel : « en l'absence de médias indépendants, la propagande sert toujours à préparer la guerre. La propagande est la cuisine de la guerre. La propagande est la guerre même¹⁶² ». Véritable coup de semonce, la guerre de propagande a rappelé aux décideurs la nécessité de s'affranchir de toute complaisance et de combattre les causes profondes de l'appropriation des médias.

162. Discours de Dmitry Muratov, co-lauréat du prix Nobel de la paix, à l'occasion du *Difference Day 2022*, le 2 mai à Bruxelles <https://voxeurop.eu/fr/russie-dmitry-mouratov-nobel-paix-la-propagande-cest-deja-la-guerre/>

■ En Türkiye, l'appropriation des médias traditionnels s'est achevée en grande partie en 2018, lorsque le groupe de médias Doğan a été cédé au groupe Demirören, favorable au Gouvernement, dorénavant en position quasi-dominante dans le paysage médiatique. Les médias indépendants restants se voient infliger régulièrement des amendes par l'agence de régulation des annonces publicitaires dans la presse (BIK) ou par le Haut-Conseil de l'audio-visuel (RTÜK). Ces deux entités sont dominées par les membres nommés par le Gouvernement. En août, la Cour constitutionnelle a condamné BIK pour les sanctions arbitraires portant atteinte à la « liberté d'expression et à la liberté de la presse » infligées aux médias indépendants, après que l'organisme avait imposé aux quotidiens indépendants Cumhuriyet, Evrensel, Sözcü et Birgün d'importantes suspensions de revenus publicitaires.

■ Les amendes sont utilisées comme des armes contre les médias indépendants. En mai, le RTÜK a imposé des amendes à Tele1, Halk TV, KRT TV et Flash TV pour avoir diffusé un discours du leader du Parti républicain du peuple (CHP) accusant le Président Erdoğan de corruption. Entre janvier et septembre 2022, le RTÜK a imposé 38 amendes, pour un total de 11,5 millions de TL, dont seulement trois à des chaînes de TV pro-gouvernementales.

■ On s'attend à ce que le Gouvernement s'appuie désormais sur la nouvelle loi relative à la désinformation, adoptée en octobre dernier, pour contrôler de manière similaire les plateformes de réseaux sociaux en les forçant à se conformer aux injonctions de blocage et de suppression de contenu sous peine de suspension des recettes publicitaires, de restriction de bande passante et d'amendes pouvant atteindre 3 % des recettes mondiales¹⁶³.

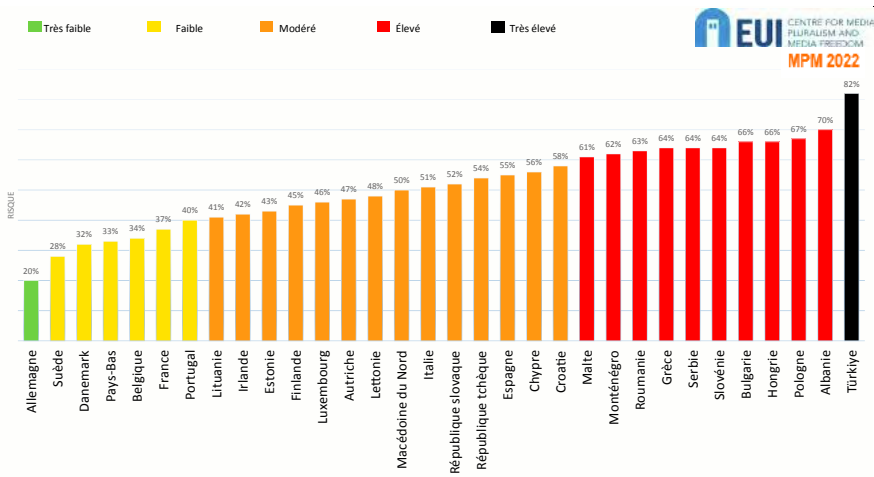
■ En Hongrie, l'ampleur de la victoire électorale de Fidesz a fait ressortir l'avantage spectaculaire tiré de la présence dominante du parti dans le paysage médiatique. Peut-être la meilleure illustration, le leader de l'opposition s'est vu accorder moins de dix minutes d'antenne sur le radiodiffuseur public pendant la totalité de la campagne électorale. Les élections ont peut-être été libres, mais elles n'ont pas été équitables, loin s'en faut.

■ En juillet, la Commission européenne a saisi la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) contre la Hongrie pour manquement aux règles de l'UE en matière de télécommunications après le rejet par le Conseil hongrois des médias de la demande de licence présentée par Klubradio en 2021. La Commission accuse la Hongrie d'avoir appliqué des règles de façon excessive et non transparente, ce qui a engendré une discrimination à l'encontre de Klubradio.

163. Alerte « Une proposition de loi incrimine les “informations trompeuses” et renforce le contrôle en ligne » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637636>

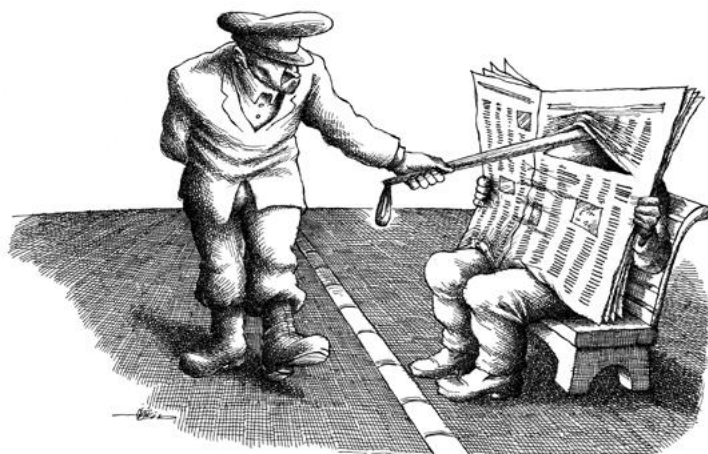
■ En juillet, le Parlement polonais a élu trois nouveaux membres au Conseil national des médias, tous issus du parti Droit et justice (PiS), permettant au PiS de conserver la majorité au sein du conseil composé de cinq membres pendant les six prochaines années. Ainsi le PiS exercera seul le pouvoir de nomination des membres des conseils d'administration et de surveillance de la télévision publique polonaise (TVP), de la radio publique polonaise et de l'agence de presse polonaise.

■ Annoncée en septembre, la Législation européenne sur la liberté des médias (EMFA) est perçue comme une initiative visant à lutter contre les pires dérives de l'appropriation des médias dans les États membres de l'UE (voir la section sur l'Union européenne). *Media Pluralism Monitor 2022*, l'instrument de surveillance du pluralisme des médias publié par le Centre pour le pluralisme et la liberté des médias¹⁶⁴, a recensé 32 pays européens dans lesquels le pluralisme des médias est exposé à une « menace élevée », et 28 ou 32 pays dans lesquels la concentration des médias est également exposée à une menace élevée. La Türkiye, l'Albanie, la Pologne, la Hongrie et la Bulgarie connaissent la concentration des médias la plus forte en Europe.



164. Instrument de surveillance du pluralisme des médias, *Media Pluralism Monitor*, 2022 <https://cmpf.eui.eu/mpm2022-general-ranking/>

Surveillance et logiciels espions



Mana Neyestani
Iran

Mana Neyestani (Iran) / Cartooning for Peace

Les menaces pesant sur les journalistes ont augmenté en 2022 après l'émergence de nouvelles accusations de recours abusif par certains gouvernements aux logiciels espions

■ Les menaces que la surveillance fait peser sur les journalistes et leurs sources ont augmenté en 2022. En témoigne l'émergence de nouvelles accusations de recours abusif par certains gouvernements de la région à des logiciels espions sophistiqués. La surveillance des communications des journalistes fait peser une menace sans précédent sur la liberté de la presse. Elle affaiblit gravement la protection des sources et le respect de la vie privée, compromet les investigations des journalistes et exerce un effet dissuasif sur les lanceurs d'alerte et les autres sources journalistiques.

■ Les craintes des journalistes ont considérablement augmenté depuis la publication en 2021 du projet Pegasus¹⁶⁵, une enquête de grande ampleur qui a permis de révéler comment les services de renseignement de plusieurs pays ont employé ces logiciels pour écouter des journalistes¹⁶⁶. Des logiciels espions tels que Pegasus, commercialisé par la société de cybersécurité NSO Group, peuvent infecter les systèmes d'exploitation et transformer un smartphone en un dispositif de surveillance.

■ En Hongrie, des enquêtes se sont poursuivies sur l'utilisation de Pegasus par les services de renseignement pour surveiller au moins cinq journalistes et propriétaires de médias. Parmi les personnes visées figure notamment Szabolcs Panyi, journaliste spécialisé dans les questions de sécurité nationale pour le média indépendant Direkt36. Son téléphone a été infecté pendant la majeure partie de 2019. Brigitta Csikász, journaliste spécialiste de l'actualité criminelle, et Zoltán Varga, propriétaire du plus grand site d'actualité indépendant du pays, 24.hu, ont également été ciblés.

■ En janvier 2022, l'Autorité nationale hongroise de protection des données et de liberté de l'information a publié un rapport aux termes duquel, dans toutes les affaires sur lesquelles elle avait enquêté, y compris celles dans lesquelles des journalistes étaient visés, tous les critères légaux d'utilisation du logiciel espion avaient été respectés et ledit logiciel avait été employé pour protéger la sécurité nationale. Aucune explication n'a été fournie en réponse à la question de savoir en quoi des journalistes représentaient une menace à la sécurité nationale. Le rapport et l'absence de justification de l'utilisation du logiciel ont été critiqués par les groupes internationaux de défense de la liberté des médias.

■ En 2022, un nouveau logiciel espion a fait son apparition, Predator, avec la révélation de son utilisation en Grèce pour surveiller le journaliste Thanasis Koukakis ainsi que de hauts responsables politiques. Le téléphone de Koukakis, journaliste couvrant la criminalité financière pour les médias internationaux, a été placé sous surveillance pendant au moins dix semaines durant l'été 2021¹⁶⁷. Le Gouvernement grec a répété à maintes reprises qu'il n'avait jamais ni acheté ni utilisé Predator, logiciel commercialisé en Grèce par une société dénommée Intellexa. Toutefois, des journalistes d'investigation ont révélé des liens entre l'ancien secrétaire général du Premier Ministre, le

165. Forbidden Stories: « Le projet Pegasus » <https://forbiddenstories.org/fr/case/le-pegasus-project/>

166. Alerte « Des journalistes surveillés par le logiciel espion Pegasus » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/104274411>

167. Alerte « Le journaliste Thanasis Koukakis surveillé par le logiciel espion Predator » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107637431>

Service national de renseignement (EYP), qui depuis 2019 relève du Bureau du Premier Ministre, et Intellexa¹⁶⁸.

■ En avril 2022, il s'est avéré qu'avant l'infection de son téléphone par Predator, Koukakis avait été placé sur écoute par l'EYP dès mai 2020. Lorsque Koukakis avait commencé à soupçonner qu'il était surveillé, il avait déposé une requête auprès de l'Autorité pour la sécurité des communications et le respect de la vie privée (ADAE). Peu après la demande, le Gouvernement a modifié la loi afin que l'ADAE ne puisse plus indiquer rétroactivement aux citoyens s'ils avaient fait l'objet d'une surveillance pour des motifs de sécurité nationale. La mise sur écoute de Koukakis a été admise par le directeur de l'EYP peu avant sa démission. Aucune explication n'a été fournie pour justifier la surveillance d'un journaliste financier pour des motifs de sécurité nationale.

■ Il s'avère qu'un autre journaliste grec, Stavros Malichudis, a été placé sous surveillance par l'EYP en raison de ses reportages sur les réfugiés et l'immigration pour le média d'investigation Solomon¹⁶⁹.

■ Le 24 octobre, le journaliste grec Tasos Telloglou, qui travaille pour le média d'investigation Inside Story, a déclaré dans un article qu'il aurait été suivi et placé sous surveillance en lien avec sa couverture du scandale du logiciel espion¹⁷⁰.

■ Le 6 novembre, dans un énième rebondissement de ce qui a été surnommé le « Watergate grec », le journal grec Documenta a publié un article dans lequel il indiquait que de nombreux journalistes, propriétaires de médias et personnalités du secteur grec des médias figureraient parmi les cibles de Predator¹⁷¹. Selon le journal, les personnalités des médias n'auraient pas été les cibles principales de la surveillance, mais leurs téléphones auraient été piratés pour obtenir l'accès à des données, des informations ou des communications au sujet de personnalités politiques et du monde des affaires que l'utilisateur du logiciel espion aurait jugé trop risqué de cibler directement. Les autorités ont démenti plusieurs fois avoir acquis ou utilisé le logiciel espion.

■ Les récentes affaires de surveillance par l'EYP de deux journalistes, Thanasis Koukakis et Stavros Malichudis, en Grèce, ont révélé les lacunes du cadre

168. « Greek State and spyware vendor Intellexa: they are acquainted after all », *Inside Story*, 15 novembre 2022 <https://insidestory.gr/article/greek-state-and-spyware-vendor-intellexa-they-are-acquainted-after-all> (en anglais uniquement)

169. Alerte « Le journaliste grec Stavros Malichudis et son média sous surveillance » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107636758>

170. Alerte « Les journalistes grecs Eliza Triantafillou, Thodoris Chondrogiannos et Tasos Telloglou prétendument surveillés » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638154>

171. Alerte « Nombreux journalistes et propriétaires de médias grecs apparemment ciblés par le logiciel espion Predator » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107638176>

juridique grec relatif à la surveillance, ainsi que l'absence de garanties du respect des droits humains et des libertés des journalistes.

■ Le 9 décembre, le Parlement grec a adopté un projet de loi sur la surveillance qui pénalise « la vente ou la détention de logiciels espions et qui place l'infraction précédemment délictuelle d'utilisation privée d'un logiciel espion dans la catégorie des crimes, passible d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à dix ans »¹⁷². Human Rights Watch a qualifié le texte de « tentative ratée de répondre à un scandale qui a secoué le monde politique grec »¹⁷³.

■ En 2022, de nouvelles révélations se sont fait jour concernant l'utilisation de Pegasus contre des journalistes par les autorités espagnoles. Il a été révélé en avril que quatre journalistes catalans faisaient partie de ceux dont les smartphones avaient été ciblés ou infectés par Pegasus entre 2017 et 2020¹⁷⁴. Selon Citizen Lab, figurent parmi les journalistes ciblés Meritxell Bonet, qui est l'épouse de Jordi Cuixart, un militant politique et président de l'ONG catalane Òmnium ; Marcel Mauri, qui est devenu vice-président d'Òmnium en octobre 2019 ; Marcela Topor ; et le journaliste et ancien membre du Parlement catalan Albano Dante Fachin. Toutes les personnes ciblées étaient liées au mouvement indépendantiste de Catalogne ou à des personnalités qui en font partie. Comme en Grèce, il semble que certains individus ciblés aient uniquement servi à permettre la surveillance d'autres personnes.

■ Le 3 mai, le journaliste espagnol Ignacio Cembrero, correspondant spécialiste de la couverture du Maghreb, a été repéré comme une cible potentielle de surveillance à l'aide de Pegasus. Son numéro de mobile espagnol figurait sur une liste de plus de 200 numéros espagnols avérés comme des cibles potentielles de surveillance. Cembrero a accusé les autorités marocaines de l'avoir placé sous surveillance. Le Maroc a démenti avoir espionné des personnalités étrangères à l'aide du logiciel espion.

■ Selon certains experts, le véritable nombre de journalistes à avoir été ciblés est bien plus élevé. Bien que l'on en sache de plus en plus sur les menaces que posent ces outils, il existe peu de laboratoires scientifiques dans lesquels les journalistes puissent faire tester leurs dispositifs mobiles pour établir ou non la présence de traces d'infection par des logiciels espions.

172. « Greece passes intelligence bill banning the sale of spyware », *The Guardian*, 9 décembre 2022 <https://www.theguardian.com/world/2022/dec/09/greece-passes-intelligence-bill-banning-the-sale-of-spyware> (en anglais uniquement)

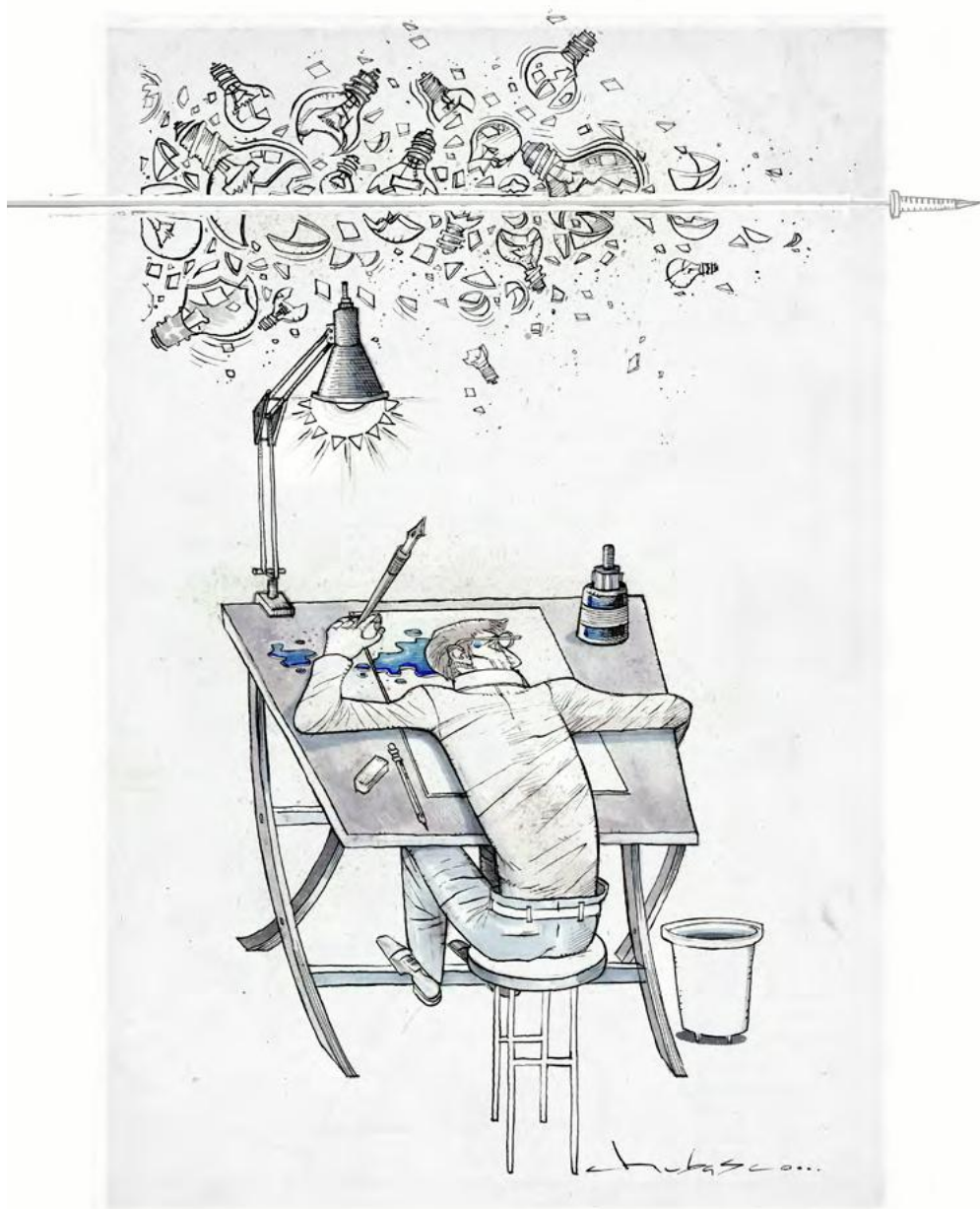
173. Human Rights Watch : Grèce *Problematic Surveillance Bill*, 8 décembre 2022 <https://www.hrw.org/news/2022/12/08/greece-problematic-surveillance-bill> (en anglais uniquement)

174. Alerte « Des journalistes surveillés par le logiciel espion Pegasus » <https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/104274411>

■ Des organisations de la société civile et des groupes internationaux de défense de la liberté des médias ont appelé à l'adoption d'un moratoire mondial contre l'utilisation et l'exportation par des gouvernements de technologie de logiciels espions en attendant l'adoption d'une réglementation plus solide. Alors que le nouveau Règlement de l'UE sur les exportations de technologies de surveillance à double usage a été adopté, des groupes de la société civile ont mis en garde contre les multiples possibilités offertes aux États membres de refuser d'informer la Commission.

■ La commission d'enquête de l'Union européenne sur l'utilisation de Pegasus et des logiciels espions similaires constitue une initiative capitale qui a permis de braquer les projecteurs sur la menace que représentent les logiciels espions en Europe. Le texte proposé par la Commission européenne en 2022 en vue de l'adoption d'une Législation européenne sur la liberté des médias énonce des règles précises sur l'usage de logiciels espions contre des journalistes ou des membres de leurs familles. Toutefois, les groupes de défense de la liberté de la presse ont appelé l'attention sur le fait que, comme en Grèce, les États peuvent contourner les règles en invoquant la sécurité nationale¹⁷⁵.

175. International Press Institute: « Greece: Full scale of surveillance on journalists must be unearthed », déclaration du 10 octobre 2022 <https://ipi.media/greece-full-scale-of-surveillance-on-journalists-must-be-unearthed> (en anglais uniquement)



Chubasco (Mexico) / Cartooning for Peace

Sections institutionnelles

Conseil de l'Europe

■ Après que la Russie a déclenché une guerre généralisée contre l'Ukraine le 24 février, les 46 autres États membres du Conseil de l'Europe ont rapidement condamné cette « agression injustifiée et non provoquée ». Le 1^{er} mars, la Cour européenne des droits de l'homme a fait droit à une requête de l'Ukraine en indiquant au Gouvernement russe des mesures provisoires urgentes en relation avec des « violations massives des droits de l'homme commises par les forces russes dans le cadre de l'agression militaire lancée contre le territoire souverain de l'Ukraine ». La Cour a appelé la Russie à s'abstenir de lancer des attaques militaires contre des personnes et des cibles civiles, y compris les écoles, les hôpitaux et les habitations.

■ Le Comité des Ministres et l'Assemblée parlementaire (APCE) ont agi en étroite concertation, ce qui a mené à la décision du 16 mars selon laquelle la Russie cesse d'être membre avec effet immédiat, mettant un terme à 26 ans d'adhésion du pays au Conseil de l'Europe. Six mois plus tard, le 16 septembre, les Russes ont perdu le droit d'introduire de nouvelles requêtes devant la Cour européenne des droits de l'homme pour protéger leurs droits fondamentaux. La Russie demeure toutefois tenue juridiquement de se conformer aux arrêts définitifs de la Cour, même après avoir cessé d'être membre du Conseil de l'Europe.

■ Les déclarations ultérieures des gouvernements des États membres du Conseil de l'Europe ont souligné qu'en tant que puissance occupante, la Russie est pleinement responsable du respect des droits humains sur le territoire de l'Ukraine et doit en revenir sans attendre au respect des principes du droit international. Le 9 décembre, le Comité des Ministres a publié une déclaration contre l'impunité pour les crimes commis dans le cadre de l'agression lancée par la Russie contre l'Ukraine. Il a appelé les États membres à soutenir le parquet ukrainien en rassemblant les preuves d'éventuels crimes de guerre, à coopérer étroitement avec la Cour pénale internationale (CPI) et à autoriser l'exercice d'une compétence universelle ou d'autres formes de compétence interne pour les « crimes internationaux fondamentaux ». Dans ses conclusions, le Comité des Ministres a également appelé les États à permettre aux réfugiés ukrainiens de témoigner dans les pays dans lesquels ils se sont réfugiés pour échapper à la guerre.

■ Dans son rapport annuel de 2022, la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, Marija Pejčinović Burić, a déclaré que l'agression de la Russie constituait « un avertissement pour nous tous », que ce qui est arrivé pouvait se produire encore, à moins que les gouvernements ne respectent leurs engagements et les normes énoncées par la Convention européenne des droits de l'homme et d'autres traités. Dans ce contexte, elle a appelé à convoquer un Sommet exceptionnel des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe.¹⁷⁶

■ Le rapport de la Secrétaire Générale et la présentation des futures priorités stratégiques insistent particulièrement sur la nécessité d'améliorer l'exécution par les États membres des arrêts de la Cour et notamment de ceux relatifs aux plus de 300 affaires qui concernent la liberté d'expression. Grâce, en partie, à un nombre record de contributions de la société civile et d'institutions nationales des droits de l'homme, 1 122 affaires ont été closes en 2021, dernière année pour laquelle l'on dispose de statistiques complètes. Le nombre d'affaires pendantes a dès lors pu être réduit. En septembre 2022, le Comité des Ministres a adopté de nouvelles lignes directrices relatives au respect par les États membres de leurs obligations juridiquement contraignantes, insistant sur l'urgence pour les autorités étatiques d'adopter des mesures correctives efficaces à la suite des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme.

■ Garantir la liberté d'expression en ligne et hors ligne est la deuxième priorité stratégique du Conseil de l'Europe. Le Comité des Ministres a adopté de nouvelles lignes directrices de « droit souple » sur la lutte contre le discours de haine en ligne, la couverture médiatique équitable des campagnes électorales, l'instauration d'un environnement favorable à un journalisme de qualité ; en outre le Comité d'experts sur les poursuites stratégiques contre la mobilisation publique (MSI-SLP) devrait achever la rédaction d'une recommandation fin 2023¹⁷⁷. La Secrétaire Générale, Marija Pejčinović Burić, a mis l'accent sur l'effet répressif des menaces et actions judiciaires en termes de restriction de la liberté d'expression, et a expressément appelé au renforcement des normes

176. Déclaration de la Secrétaire Générale: Aller de l'avant 2022 - Rapport annuel de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, 2022 <https://edoc.coe.int/fr/rapports-annuels-d-activite/11037-aller-de-l-avant-2022-rapport-annuel-de-la-secretaire-generale-du-conseil-de-leurope.html>

177. Comité des Ministres: Extrait de CM(2021)131-addfinal, Comité d'experts sur les poursuites stratégiques contre la mobilisation publique (MSI-SLP), 2021 <https://rm.coe.int/msi-slp-terms-of-reference-updated-/1680a7ad2d>

juridiques nationales et à l'adoption de nouvelles normes pour combattre les effets négatifs des ASPAP¹⁷⁸.

■ En 2023, le Conseil de l'Europe devrait préciser les contours de la campagne qu'il prévoit de lancer dans toute l'Europe pour améliorer la sécurité des journalistes sur le continent en s'appuyant sur les engagements renforcés qui ont été pris. Des activités sont prévues dans les États membres du Conseil de l'Europe, afin de permettre la mise en œuvre concrète de la Recommandation CM/Rec(2016)4 du Comité des Ministres¹⁷⁹. Ce texte demande aux États de mettre en place un cadre législatif complet pour la protection de l'intégrité physique et morale des journalistes, d'adopter des dispositions de droit pénal visant à empêcher l'impunité et d'assurer aux journalistes une protection large et efficace. Il est important de s'assurer que cette campagne soit soutenue et mise en œuvre avec la participation d'un large éventail d'acteurs de la société civile, notamment de journalistes et d'organes médiatiques.

■ Dans son rapport, la Secrétaire Générale a noté l'augmentation du nombre d'alertes publiées sur la Plateforme au sujet des menaces et des attaques contre la liberté des médias avec préoccupation. En 2022, les organisations partenaires ont été invitées à procéder à des échanges de vues avec le Comité des Ministres et l'Assemblée parlementaire. Dans ces réunions, elles se sont dites très inquiètes de la chute, ces dernières années, du nombre de réponses constructives des États aux alertes concernant la liberté des médias.

Dialogue avec les États membres et les institutions du Conseil de l'Europe

■ Le nombre d'alertes publiées sur la Plateforme au sujet de menaces et attaques ciblant la liberté des médias a régulièrement augmenté ces dernières années tandis que le nombre et la qualité des réponses des États à ces alertes sont demeurés faibles. Il est également inquiétant que très peu d'États prennent des mesures efficaces et significatives, susceptibles de faire déclarer une alerte « résolue », conformément au Mémorandum d'accord sur lequel repose le fonctionnement de la Plateforme¹⁸⁰.

178. Déclaration de la Secrétaire Générale : « Il convient de renforcer les normes pour lutter contre les menaces juridiques et les poursuites visant à limiter la liberté d'expression », a déclaré la Secrétaire Générale Marija Pejčinović Burić le 20 octobre 2022 <https://www.coe.int/fr/web/portal/-/secretary-general-standards-must-be-strengthened-to-tackle-legal-threats-and-lawsuits-aimed-at-limiting-freedom-of-expression>

179. Comité des Ministres : Recommandation CM/Rec(2016)4 aux États membres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias, 13 avril 2016, document consultable à l'adresse https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectId=090000168064147b

180. Voir les graphiques sur les réponses aux alertes et les alertes par statut.

■ Le lancement de la Plateforme en 2015 a fait espérer que son bon fonctionnement améliorerait considérablement la sécurité des journalistes. Le dialogue découlant du fonctionnement de la Plateforme entre les acteurs concernés et les États membres devait permettre de réduire le nombre de requêtes concernant les menaces physiques et d'ingérence dans le travail des journalistes déposées devant la Cour européenne des droits de l'homme. Aujourd'hui, les organisations partenaires sont profondément inquiètes de constater que les grands objectifs de la Plateforme – contribuer à l'amélioration concrète et visible de la protection des professionnels des médias dans les États membres, à l'adoption de lois et pratiques instaurant un environnement sûr et porteur, et à mettre fin à l'impunité pour les meurtres de journalistes – sont si loin d'être atteints.

■ En 2022, les organisations partenaires ont été invitées à procéder à des échanges de vues avec le Comité des Ministres et l'Assemblée parlementaire. Elles ont encouragé les États membres et les membres de l'Assemblée à intervenir avec diligence et détermination pour renforcer le coût politique à payer par les États membres récalcitrants qui permettent, par leur inaction, que des journalistes soient victimes de violence et de harcèlement. Elles ont en outre demandé aux responsables politiques de combattre la carence fréquente des pouvoirs publics dans l'éradication du fléau de l'impunité pour les infractions graves perpétrées contre des journalistes, parmi lesquelles de nombreux assassinats ciblés. En outre, les organisations partenaires ont engagé un dialogue direct bilatéral sur les questions de liberté des médias avec les représentants de plusieurs États membres et mené des missions d'observation en Hongrie, en Albanie¹⁸¹ et au Kosovo¹⁸², rencontrant des associations, des rédacteurs et des journalistes, des députés, des membres de gouvernements et des agences de régulation.

■ Les organisations partenaires se félicitent de ces dialogues. Sur le fondement de leurs échanges constructifs avec les États membres et des retours d'informations reçus de leur part, elles ont décidé d'améliorer le système d'enregistrement et de publication d'alertes de la Plateforme. Ces modifications, résumées ci-dessous, seront progressivement mises en œuvre en 2023.

181. Communiqué de presse des organisations partenaires du 18 novembre 2022 <https://fom.coe.int/fr/news/detail/107233695/Partners-of-the-Platform:-Media-pluralism-and-transparency-concerns-fuel-deterioration-in-media-freedom-in-Albania> (en anglais uniquement)

182. Communiqué de presse des organisations partenaires du 16 novembre 2022 <https://fom.coe.int/fr/news/detail/107233694/Partners-of-the-Platform:-Political-pressure-on-journalists-undermines-media-freedom-progress-in-Kosovo> (en anglais uniquement). Toute référence au Kosovo, qu'il s'agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, dans le présent document doit être entendue dans le plein respect de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, sans préjuger du statut du Kosovo.

Les organisations partenaires accordent toujours une grande importance à la Plateforme. Elles se sont félicitées de la création, par une dizaine d'États membres, à Strasbourg, d'un Groupe d'amis de la sécurité des journalistes et de la liberté des médias, et elles ont vivement encouragé ces États à user de leurs bons offices pour aider à inverser la tendance claire au recul des engagements pris en faveur de la liberté d'expression et de la sécurité des journalistes. Les organisations partenaires sont par ailleurs encouragées par le soutien vif et constant aux activités de la Plateforme que manifestent les députés nationaux qui siègent à l'Assemblée parlementaire. Ils renouvellent leur appel d'urgence aux États membres à mettre en place des mécanismes internes permettant de répondre systématiquement aux alertes et de prendre les mesures correctives indispensables.

Modifications apportées au système d'alerte de la Plateforme :

■ Aux alertes individuelles – celles concernant des menaces individuelles – s'ajoutera une nouvelle catégorie d'alertes *systémiques*. Celles-ci seront relativement peu nombreuses et auront pour objectif d'aborder des problèmes persistants ou structurels que les organisations partenaires auront identifiées comme ayant des répercussions généralisées sur la liberté des médias et la sécurité des journalistes dans les États membres.

■ Des alertes individuelles continueront d'être publiées sur la Plateforme et les organisations partenaires indiqueront le type d'action attendue en réponse à ces alertes et, si possible, les conditions à réunir afin que ces alertes puissent être qualifiées de résolues.

■ Les organisations partenaires réagiront systématiquement aux réponses des États membres, en s'inscrivant dans l'esprit de dialogue sur lequel repose le fonctionnement de la Plateforme, et en cherchant à encourager les autorités étatiques à mettre en œuvre les droits accordés par la Convention européenne qu'elles se sont engagées à respecter lorsqu'elles ont adhéré au Conseil de l'Europe.

■ La Russie ayant été expulsée du Conseil de l'Europe, les conditions indispensables à l'exercice de la liberté d'expression et l'activité légitime des journalistes ont été réduites à néant dans ce pays. En réponse, les organisations partenaires ont décidé de continuer de diffuser des informations sur les attaques et les menaces graves en Russie, ainsi que sur celles qui résultent de l'agression de l'Ukraine et des actes illicites commis sur le territoire de ce pays par la Russie.

■ Les organisations partenaires ont par ailleurs décidé de publier sur la Plateforme des alertes au sujet des attaques et menaces contre la liberté des médias au Bélarus.

Union européenne

■ Les réformes actuellement menées par la Commission européenne au sujet des médias témoignent d'un engagement politique en faveur de la liberté de la presse. Des interrogations demeurent toutefois sur l'ambition des propositions de la Commission et sur la volonté politique des États membres de leur donner suite. Dans la mesure où les prérogatives de la Commission sont limitées, ses initiatives d'ordre législatif ou non devront s'accompagner de mesures d'application idoines dans les États membres.

■ La Commission européenne a publié le 16 septembre sa proposition de Législation européenne sur la liberté des médias (EMFA). Cette proposition se compose d'un projet de règlement (un acte législatif ayant force contraignante que les États membres doivent appliquer) et d'une recommandation (un avis non contraignant à l'intention des États membres) visant à améliorer le fonctionnement du marché intérieur des médias et à employer des mécanismes de marché compatibles avec la liberté et le pluralisme des médias. L'EMFA a pour objet de traiter de questions telles que l'ingérence dans les activités des médias et l'indépendance éditoriale des médias, le rôle et les compétences des autorités indépendantes de régulation, la transparence des structures capitalistiques et des législations sur la concentration des médias, ainsi que l'allocation de ressources stables aux médias de service public.

■ Pour l'essentiel, cette législation a été bien accueillie par les journalistes et les groupes de défense de la liberté des médias, mais nombre d'entre eux s'inquiètent car bien que le projet soit très ambitieux, il ne prévoit pas, dans sa version actuelle, les prérogatives nécessaires pour éradiquer l'appropriation des médias, restreindre la surveillance étatique des journalistes, garantir l'indépendance des organes de régulation ou protéger les sources des journalistes. Le Règlement fait également l'objet de critiques notamment des États membres, certains lui reprochant d'octroyer à Bruxelles une capacité de contrôle excessive sur des questions qui relèvent de leur compétence nationale. Le secteur des médias est lui-même partagé entre des éditeurs qui considèrent que ce texte risque de porter atteinte à la liberté des médias, et ceux qui estiment que la liberté des médias ne peut être protégée qu'avec une réglementation efficace. Le Règlement sera suivi de près en 2023 lorsque les législateurs en négocieront les termes.

■ Le 27 avril, la Commission européenne a annoncé la publication d'un ensemble de mesures anti-ASPAP comprenant un projet de directive (acte de l'UE fixant aux États membres des objectifs législatifs) et une recommandation sur la lutte contre les ASPAP dans les États membres de l'UE. La directive de l'UE ne portera que sur les affaires civiles ayant des implications transfrontalières, soit une faible proportion de l'ensemble des affaires d'ASPAP. Elle prévoit toutefois des mesures permettant de rapidement rejeter des actions judiciaires manifestement infondées, des mesures concernant les frais de justice, l'indemnisation des préjudices, des sanctions dissuasives et la protection face aux décisions rendues dans un pays tiers. La recommandation propose quant à elle que les États membres mettent en place un cadre juridique national sur les affaires d'ASPAP intérieures ; soutiennent la formation des professionnels du droit et des cibles potentielles de ces poursuites ; lancent des campagnes de sensibilisation et d'information ; apportent un soutien aux victimes des ASPAP ; et publient des données sur les procédures judiciaires abusives à l'échelon national. Bruxelles cherchait aussi, en lançant cette importante initiative, à montrer solennellement qu'elle s'oppose à l'utilisation d'actions judiciaires vexatoires pour faire taire les journalistes.

■ La Commission européenne a publié le 13 juillet son troisième rapport annuel sur l'État de droit, qui s'intéresse à quatre aspects de l'État de droit : le fonctionnement de la justice, le cadre de la lutte contre la corruption, le pluralisme et la liberté des médias, et d'autres questions institutionnelles liées au contrôle démocratique et à l'équilibre des pouvoirs.

■ Après y avoir été appelée par des groupes de défense de la liberté de la presse, la Commission a inclus dans son rapport un état des lieux de situation des médias de service public dans les États membres et a émis des recommandations dans chacun des chapitres consacré aux pays membres. Ces recommandations manquaient toutefois de précision et souvent ne donnaient pas d'instructions claires et utiles aux autorités nationales.

■ Les États membres sont tenus de répondre à la Commission d'ici mars 2023 en indiquant quelles mesures ont été prises pour mettre en œuvre la Recommandation concernant la protection, la sécurité et le renforcement des moyens d'action des journalistes et autres professionnels des médias dans l'Union européenne. Publié en septembre 2021, le texte propose aux États membres d'appliquer une série de mesures, notamment de veiller à l'ouverture d'enquêtes et de poursuites effectives à l'encontre des délits perpétrés contre des journalistes ; d'améliorer la protection des journalistes lors des manifestations ; de prévoir des formations à l'intention des journalistes et des forces de l'ordre ; de renforcer la sécurité des journalistes en ligne et renforcer les moyens d'action des femmes journalistes, des journalistes issus

de minorités et de ceux qui travaillent sur les questions d'égalité. Ce texte n'ayant pas force contraignante, sa mise en œuvre réelle dépend de la volonté politique des États membres. La Commission prépare actuellement une étude qui inclura des indicateurs clés de performance relatifs à la mise en œuvre de la recommandation.

■ Les négociations relatives à la Législation sur les services numériques et la Législation sur les marchés numériques se sont achevées en 2022. La Législation sur les services numériques devrait énoncer des obligations de conformité plus ciblées et plus restrictives pour les géants du numérique. Les plateformes devront présenter d'ici le 3 juillet 2023 un rapport à la Commission sur la mise en œuvre des deux textes.

■ Le Parlement européen et la Commission européenne ont braqué les projecteurs sur le recours abusif à des logiciels espions comme Pegasus pour surveiller des journalistes. La Commission d'enquête qui a été mise en place par le Parlement européen en avril 2022 et a publié son premier rapport en novembre, préconisera l'adoption de mesures législatives concrètes en 2023. La Commission européenne a déclaré que les États membres étaient compétents pour mener leurs propres enquêtes sur d'éventuels manquements concernant la sécurité nationale. Les pouvoirs publics ou autorités accusés d'espionnage, notamment en Grèce et Hongrie, ont soi-disant mené de telles enquêtes et n'ont pas convaincu les journalistes que des mesures avaient été prises pour remédier aux abus. En début d'année, le Contrôleur européen de la protection des données a été catégorique dans son appel à interdire Pegasus dans l'UE.

■ Un projet de Règlement établissant des règles en vue de prévenir et de combattre les abus sexuels sur enfants a essuyé les critiques de groupes numériques et de médias qui estiment que si ce projet est adopté il forcera les plateformes en ligne à scanner les contenus des utilisateurs et les métadonnées pour repérer les images préjudiciables, ce qui ouvrira la voie à l'introduction de portes dérobées donnant accès à des contenus chiffrés. Aussi bien le Comité européen de la protection des données que le Contrôleur européen de la protection des données affirment que les restrictions proposées en termes de respect de la vie privée des gens et de protection des données à caractère personnel sont inutiles et disproportionnées. Le texte est évoqué dans un rapport du Haut-Commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies diffusé le 4 août 2022, dans lequel il est indiqué que les journalistes ne peuvent pas travailler sans chiffrement et que ce texte représente « un changement radical d'orientation qui soulève de nombreux problèmes graves susceptibles d'avoir des conséquences désastreuses ».

■ Les négociations se sont poursuivies au sujet du projet de Règlement relatif aux injonctions européennes de production et de conservation de preuves électroniques en matière pénale (Règlement sur les preuves électroniques), texte qui pourrait autoriser les sociétés de l'internet hébergeant des informations sensibles sur des journalistes et leurs sources à décider de les transmettre ou non à un autre État membre de l'UE. Les défenseurs de la liberté de la presse ont exprimé les craintes que leur inspire l'absence de garanties empêchant les parquets d'avoir accès aux données détenues par des fournisseurs d'accès à internet dans un autre État membre de l'UE.

■ Le prix Daphne Caruana Galizia pour le journalisme, qui est décerné chaque année le 16 octobre¹⁸³, pour commémorer la date anniversaire de l'assassinat de la journaliste maltaise été attribué en 2022 aux journalistes français Clément Di Roma et Carol Valade pour leur documentaire sur l'influence de la Russie en République centrafricaine qui a enquêté sur le rôle que joue le groupe de mercenaire Wagner dans ce pays («*The Central African Republic under Russian influence*»).

183. Parlement européen : « Prix Daphne Caruana Galizia pour le journalisme » <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20220502IPR28408/prix-daphne-caruana-galizia-pour-le-journalisme-appel-a-candidatures>

Visitez le site de la Plateforme :
<https://fom.coe.int>

Ce rapport est le fruit de l'évaluation annuelle des menaces à la liberté des médias et à la sécurité des journalistes observées en 2022 en Europe, menée par les organisations partenaires de la Plateforme pour la sécurité des journalistes.

La Plateforme pour la sécurité des journalistes a été créée en 2015 par le Conseil de l'Europe en coopération avec des ONG internationales réputées dans le domaine de la défense de la liberté d'expression et des associations de journalistes. Elle a pour objectifs d'améliorer la protection des journalistes et de mieux répondre aux menaces et à la violence s'exerçant à l'encontre des professionnels des médias en Europe.

La Plateforme facilite la diffusion d'informations relatives aux menaces graves qui pèsent sur la liberté des médias, afin de renforcer la capacité de réaction du Conseil de l'Europe et la responsabilité des États membres.

La Plateforme permet au Conseil de l'Europe d'être alerté en temps et en heure de manière systématique de ces menaces, et de prendre des mesures coordonnées et rapides lorsque cela s'avère nécessaire.

PREMS 063023

FRA

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

**plateforme
pour la sécurité
des journalistes**



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE